



Distr.  
GENERALE

LC/G.2162(SES.29/8)  
22 avril 2002

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ESPAGNOL

---

---

Vingt-neuvième session  
Brasilia, Brésil, du 6 au 10 mai 2002

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SYSTEME DE LA CEPALC,  
2004-2005**

02-1-47

## TABLE DES MATIERES

	<i>Page</i>
INTRODUCTION .....	1
SOUS-PROGRAMME 1: INSERTION A L'ECONOMIE MONDIALE, INTEGRATION ET COOPERATION REGIONALE .....	5
SOUS-PROGRAMME 2: DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION, DE LA TECHNOLOGIE ET DES ENTREPRISES.....	12
SOUS-PROGRAMME 3: POLITIQUES MACRO-ECONOMIQUES ET CROISSANCE.....	19
SOUS-PROGRAMME 4: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EQUITÉ .....	24
SOUS-PROGRAMME 5: PRISE EN COMPTE DES CRITERES DE SEXOSPECIFICITE DANS LE DEVELOPPEMENT REGIONAL.....	33
SOUS-PROGRAMME 6: POPULATION ET DEVELOPPEMENT .....	38
SOUS-PROGRAMME 7: PLANIFICATION DE LA GESTION PUBLIQUE.....	45
SOUS-PROGRAMME 8: ENVIRONNEMENT ET ETABLISSEMENTS HUMAINS.....	53
SOUS-PROGRAMME 9: RESSOURCES NATURELLES ET INFRASTRUCTURE .....	59
SOUS-PROGRAMME 10: STATISTIQUES ET PROJECTIONS ECONOMIQUES .....	67
SOUS-PROGRAMME 11: ACTIVITES SOUS-REGIONALES AU MEXIQUE ET EN AMERIQUE CENTRALE.....	74
SOUS-PROGRAMME 12: ACTIVITES SOUS-REGIONALES DANS LES CARAIBES .....	85
Annexe: TYPES D'ACTIVITES .....	97

## ACRONYMES

ALADI	Association latino-américaine d'intégration
ALAF	Association latino-américaine des chemins de fer
ASIP	Association internationale du budget public
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BDC	Banque de développement des Caraïbes
BID	Banque interaméricaine de développement
BLADEX	Banque latino-américaine d'exportation
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CELADE	Centre latino-américain de démographie
CEMLA	Centre d'études monétaires latino-américaines
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COCATRAM	Commission centraméricaine du transport maritime
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GWP	Partenariat mondial pour l'eau
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IIAP	Institut international d'administration publique
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
ILPES	Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
MINURVI	Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (PNUD)
OEA	Organisation des Etats américains
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OLADE	Organisation latino-américaine de l'énergie
OLAMI	Organisation latino-américaine des mines
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PNUCID	Programme international des Nations Unies pour la lutte contre la drogue
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement

SAD	Société andine de développement
SELA	Système économique latino-américain
SIECA	Secrétariat d'intégration économique de l'Amérique centrale
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

## INTRODUCTION

Le Secrétariat soumet à l'examen des Etats membres de la Commission le projet de programme de travail pour la période biennale 2004-2005, qui s'inscrit dans le cadre du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 lorsqu'il sera adopté par l'Assemblée générale à la session pertinente.\*

Trois éléments majeurs ont été pris en compte dans l'élaboration de ce projet, à savoir: premièrement, les priorités établies par la communauté internationale et les dirigeants mondiaux en ce qui concerne les tâches les plus urgentes du développement dans ses volets économique et social, exprimées dans la Déclaration du Millénaire et, subséquemment, dans la ligne de conduite tracée par le Secrétaire général des Nations Unies pour atteindre les objectifs contenus dans la Déclaration; deuxièmement, les tendances globales de l'environnement international, leur incidence dans la région et les efforts d'adaptation qu'elles requièrent des pays d'Amérique latine et des Caraïbes; et, troisièmement, l'importance croissante de certains sujets à caractère transversal dans la formulation et l'application des politiques publiques qui ont une répercussion dans les domaines économique, social, politique et culturel de la région.

En ce qui concerne le premier élément, le programme de travail incorpore dans les activités proposées les sujets et les objectifs de la Déclaration auxquels la contribution de la CEPALC peut être substantielle. Parmi ceux-ci, on peut citer la lutte pour réduire de moitié l'extrême pauvreté dans la région, pour approvisionner en eau toute la population et mettre l'éducation à la portée de tous; la lutte contre les injustices et les iniquités, tâche qui comprend la promotion des femmes; la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité conformément aux principes du développement durable; la promotion de la coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux à caractère économique, social, culturel ou humanitaire, dont le problème des stupéfiants; la promotion d'une bonne gouvernance à l'échelon national et international et la transparence des systèmes financiers, monétaires et de commerce; l'attention portée aux besoins spéciaux des petits Etats insulaires en développement; et l'ample dissémination des bénéfices découlant des nouvelles technologies, en particulier de celles de l'information et des télécommunications. C'est pourquoi il s'avère nécessaire de mettre en œuvre, dans la région, une politique de développement visant non seulement à parachever la modernisation du processus de production mais aussi à perfectionner ou corriger les réformes dont les résultats n'auraient pas répondu aux attentes, et qui prête, dans le même temps, une attention particulière au domaine social, et plus spécialement, à l'équité.

Une autre série de thèmes qui occupera une large place dans le programme de travail de la CEPALC concerne les tendances à l'échelon mondial et leurs répercussions sur le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans ce sens, le document de fond présenté au cours de cette session propose un plan pour la région, identifiant les actions à réaliser sur les plans national, régional et international. Cette proposition part de la prémisse selon laquelle la région se doit d'adopter des mesures volontaristes visant à l'instauration d'un nouvel ordre international et de prendre un engagement effectif en ce sens. Ceci répond à une leçon fondamentale de l'histoire: à savoir que la simple résistance et l'adoption consécutive de mesures négatives face à des processus dont les origines sont aussi profondes

---

\* A/55/6 (Prog. 17) du 5 avril 2000.

que le processus actuel de mondialisation, ont toujours fini par perdre la bataille. La construction d'une mondialisation plus solide et une meilleure insertion à ce processus sont, par conséquent, les options souhaitables.

Des efforts considérables doivent toutefois être consentis pour remédier aux déficiences mises en évidence dans les institutions actuelles et construire un nouvel ordre institutionnel. Pour parvenir à cet objectif, la CEPALC a échafaudé une proposition dans laquelle sont définis d'emblée quatre principes de base: l'existence d'objectifs communs, des normes et des institutions respectueuses de la diversité, une complémentarité entre les instances nationales, régionales et internationales, et une participation équitable régie par des normes appropriées de gouvernabilité internationale. A l'échelon national, l'accent est mis sur les éléments suivants: la stabilité macro-économique au sens large, la création d'une compétitivité systémique, l'incorporation du développement durable aux politiques publiques, et l'application de politiques sociales volontaristes. Dans la proposition, un rôle de première importance est accordé à l'instance régionale, et ce à deux niveaux: d'une part, pour harmoniser et orchestrer les politiques et les initiatives conjointes et, d'autre part, pour rehausser la présence de la région au sein des instances multilatérales. Sur le plan international, ce plan est structuré autour des aspects suivants: la fourniture de biens publics mondiaux, la correction des asymétries de l'ordre international (financières et macro-économiques, à caractère productif et technologique et de mobilité des facteurs) et, finalement, la consolidation d'un agenda social international fondé sur les droits.

D'autre part, l'agenda régional, fortement influencé par le contexte de mondialisation croissante, ne peut avoir qu'une portée et une effectivité incomplètes s'il n'est pas tenu compte, dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques, de thèmes qui présentent une importance décisive et qui, de par leur nature transversale, exigent de sérieux efforts de coordination et l'application d'approches intégrées, systématiques et transdisciplinaires. Tel est le cas de l'équité sociale, de l'égalité entre les sexes et de la pérennité de l'environnement, pour ne mentionner que les plus importants.

Dans ce contexte, l'égalité entre les sexes doit être envisagée comme un élément intégrateur des politiques publiques essentiellement axées sur l'équité sociale. Cela implique l'adoption de toutes les mesures nécessaires pour assurer que les politiques d'égalité entre les sexes soient intégrées aux plans nationaux de développement et qu'elles soient étudiées dans toutes les instances correspondantes.

L'intégration des critères de pérennité de l'environnement à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques des pays de la région est un autre élément de type transversal auquel la Commission continuera d'attacher la plus haute priorité. Il s'agit, dans ce domaine, d'accorder une haute priorité à l'analyse de l'interaction entre le commerce et l'environnement, ainsi que des répercussions, pour celui-ci, des politiques macro-économiques, des structures de l'investissement, du progrès technologique et de l'introduction de technologies propres en matière de production.

Cet ensemble de mesures est organisé en 12 sous-programmes. Chaque sous-programme consiste en une brève introduction, suivie d'une description des objectifs à atteindre, des sphères thématiques abordées ainsi que des activités à réaliser et des produits qui en découleront. Certains sous-programmes prévoient également des activités dont la réalisation dépendra de l'obtention de fonds extrabudgétaires et qui sont mentionnées à la fin de la description de la sphère thématique pertinente.

En l'occurrence, les sous-programmes ont été regroupés de façon à ce que les activités de la CEPALC dans le domaine du développement économique soient abordées dans les trois premiers (sous-programmes 1 à 3); viennent ensuite les activités prévues dans le domaine du développement social (sous-programmes 4 à 6), les programmes consacrés à la planification de la gestion publique (sous-

programme 7), puis ceux consacrés à l'environnement et aux établissements humains, ainsi qu'aux ressources naturelles, à l'énergie et aux services d'infrastructure (sous-programmes 8 et 9), suivis du sous-programme sur les statistiques et les projections économiques, et, finalement, les sous-programmes régionaux du Mexique et des Caraïbes.

Finalement, le Secrétariat accordera une priorité spéciale à certains thèmes émergents présentant un intérêt pour les pays membres et toute autre question importante pouvant se présenter durant la mise en œuvre de ce programme. Un élément particulièrement important dans le passé récent, et qui reste d'actualité, concerne les catastrophes naturelles qui ont touché plusieurs pays de la région. Bien que la CEPALC ait contribué depuis des années à enrichir les connaissances et qu'elle ait effectué un travail considérable dans ce domaine, le présent programme consacre pour la première fois, de façon formellement différenciée, une section particulière aux catastrophes naturelles et à la vulnérabilité face à celles-ci. L'objectif est ici d'effectuer un suivi et de souligner la grande importance des tâches associées à l'analyse systématique des conséquences socio-économiques et environnementales des catastrophes naturelles pour la région. Pour ce faire, la Commission continuera d'apporter le travail d'équipes multidisciplinaires, qui appuient les pays dans leurs efforts pour évaluer l'impact des catastrophes et élaborer des propositions tant pour le mitiger que pour entreprendre les tâches postérieures de développement.

Ce programme de travail a pour intention de répondre aux orientations envoyées par les pays membres par divers mécanismes divers, en particulier des résolutions et des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, les instances de rencontre et d'échange avec diverses autorités sectorielles nationales à l'occasion des missions de coopération technique pour le développement et le forum constitué par le Groupe de travail spécial, de composition ouverte, créé aux termes de la résolution 553 (XXVI). Grâce à ces contributions, la Commission a pu se maintenir informée de l'évolution de l'agenda régional et prendre en compte les mutations qui se sont produites ces derniers temps en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour incorporer dans ses activités les thèmes et les modalités d'action appropriés.

## **SOUS-PROGRAMME 1: INSERTION A L'ECONOMIE MONDIALE, INTEGRATION ET COOPERATION REGIONALE**

### Présentation

La stratégie de croissance adoptée par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, basée sur l'ouverture de leurs économies, l'insertion à l'économie internationale et l'augmentation de leurs exportations, exige, d'une part, des marchés ouverts et en expansion, et, d'autre part, l'existence d'une offre compétitive. Il a été démontré qu'il ne suffit pas d'avoir des entreprises exportatrices d'excellence pour parvenir à une croissance durable accompagnée d'équité sociale. Il faut, en outre, assurer qu'entre ces entreprises et le reste de l'économie, des entraînements de production se créent, diffusant les techniques productives et organisationnelles à l'ensemble des entreprises du pays, en particulier aux petites et moyennes entreprises, et tirer parti des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et le commerce électronique.

Ces dernières années, on a vu se développer une plus grande conscience des tensions provoquées par la mondialisation de la production et, en particulier, par les conflits provenant de l'asymétrie dans le traitement du capital et du travail dans le processus d'ouverture à grande échelle des marchés et de création de marchés "mondiaux". En conséquence, l'un des défis les plus urgents que doit relever l'économie mondiale, et la région en particulier, est de concilier l'insertion économique internationale et l'intégration sociale au sein des Etats nations et entre eux. Il est aujourd'hui reconnu que l'écart technologique et de revenus qui ne cesse de se creuser entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'au sein de chaque pays, compromet la légitimité du modèle de développement en vigueur. Une perception généralisée du système comme intrinsèquement injuste minerait l'appui des citoyens, condition indispensable pour créer la législation et les institutions permettant la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens.

De même, les pays de la région doivent s'efforcer de préserver les espaces régionaux de négociation et développer la coopération régionale. Les récentes crises financières ont démontré qu'il était urgent de créer des institutions spécifiques et de renforcer celles existantes, afin d'empêcher que les ajustements introduits pour faire face aux chocs externes aient une plus forte incidence sur le commerce et les investissements régionaux et sous-régionaux que sur les transactions avec des tiers. De même, la coopération régionale doit être entendue comme un mécanisme de diffusion des meilleures pratiques des entreprises et du secteur public, afin de promouvoir une plus grande participation de la région dans la nouvelle économie du savoir.

Dans ce contexte, le sous-programme a pour objectif d'aider les Etats membres à affronter les enjeux créés par les mutations de l'économie mondiale et à tirer parti des possibilités engendrées par ces mutations, et également à adapter leur structure productive et commerciale à la dynamique mondiale. De même, son intention est de suivre l'évolution des négociations commerciales à caractère multilatéral, sous-régional et hémisphérique qui se déroulent dans diverses instances. Les activités du sous-programme doivent également être orientées vers la comparaison systématique des politiques publiques nationales en matière de protection et de promotion des exportations, et l'examen des obstacles que rencontrent les exportations latino-américaines et des Caraïbes sur les grands marchés importateurs.

Ce sous-programme, dont la mise en œuvre dépendra principalement de la Division de commerce international et d'intégration de la CEPALC, comprendra quatre sphères thématiques, portant respectivement sur des aspects liés du commerce et de l'intégration des économies d'Amérique latine et



des Caraïbes: i) les tendances du commerce et de l'intégration régionale; ii) les normes internationales du commerce, l'intégration régionale et les politiques commerciales; iii) l'analyse des marchés spécifiques présentant un intérêt pour la région; et iv) la dimension sociale de l'intégration.

Les études comparatives auront pour objectif de systématiser les données et d'apporter des éléments analytiques en vue de l'évaluation de programmes et de politiques publiques dans le domaine commercial et dans le domaine de l'intégration et de la coopération régionales. De même, leur intention est de contribuer à promouvoir la compétitivité des entreprises exportatrices de la région. Les réunions d'experts, pour leur part, contribueront à diffuser les résultats des travaux de recherche et la connaissance des meilleures pratiques en matière de politique et de stratégie des entreprises.

## 1. Activités

Sphère thématique 1.1: Analyse des tendances du commerce et de l'intégration régionale en Amérique latine et aux Caraïbes

### a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Deux réunions d'experts qui analyseront les tendances de la mondialisation des marchés, son incidence sur la spécialisation commerciale des biens et des services de la région, les changements de la normative de commerce, et les politiques commerciales de la région (une réunion par année de la période biennale).

### b) Publications périodiques

ii) Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe, 2003-2004

ii) Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe, 2004-2005

Cette publication est élaborée chaque année et a essentiellement pour but d'effectuer le suivi de l'évolution de la spécialisation commerciale des économies de la région et des instruments de politique commerciale utilisés par les gouvernements afin d'améliorer l'insertion internationale de leurs économies dans le cadre des engagements multilatéraux, régionaux et hémisphériques, ainsi que d'analyser les facteurs qui interviennent dans la demande de biens et de services de la région, y compris les marchés constitués par les grandes sociétés transnationales. Cette publication aborde principalement quatre volets: le premier, relatif à l'économie internationale, est consacré à l'examen des tendances à court terme et des transformations structurelles de l'économie internationale ayant une incidence sur les opportunités commerciales et d'investissement au sein de la région; dans le deuxième, qui porte sur le commerce et la politique commerciale de la région, passe en revue les principaux événements qui sont intervenus durant l'année précédente et la première partie de l'année en cours; dans le troisième, centré sur le processus d'intégration régionale, l'évolution de l'intégration régionale et sous-régionale est analysée au cours de la même période, moyennant des rapports sur chaque groupe sous-régional; et le quatrième, enfin, est consacré à certains aspects choisis de commerce et de politique commerciale.

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur les principales transformations du processus d'insertion des économies de la région dans l'économie mondiale et l'évolution récente de la composition et de la dynamique du commerce international, en particulier celle des principaux marchés d'exportation de la région, dont ceux déterminés par l'action des sociétés transnationales.

ii) Une étude sur les répercussions de l'évolution de l'économie du savoir-faire sur la demande extérieure des produits de la région et la structure de la production. Dans cette étude, une attention particulière sera accordée aux répercussions de la tendance mondiale vers des processus de création de valeur ajoutée moyennant des actifs intangibles (information et connaissance) sur les fonctions de services, ainsi que sur la capacité d'adaptation des entreprises de la région aux nouvelles réalités de la production internationale comme moyen d'améliorer leur compétitivité internationale.

iii) Deux études sur les nouvelles modalités d'échange par le biais des technologies d'information et du commerce électronique.

iv) Deux études sur les caractéristiques de secteurs choisis de la sphère des services des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, soulignant les liens entre ces secteurs et le reste de l'économie et les répercussions que de tels liens ont sur la création d'emploi et la diffusion technologique.

v) Une étude sur les caractéristiques et les conséquences de l'évolution récente de certains aspects de l'insertion internationale de l'économie brésilienne.

vi) Deux notes annuelles d'information sur l'économie des Etats-Unis (en anglais seulement).

vii) Une note trimestrielle d'information sur les courants de capitaux vers l'Amérique latine et les Caraïbes (en anglais seulement) (quatre notes par année de la période biennale).

d) Matériels et services d'information

CEPAL News (24 numéros), publication mensuelle du Bureau de la CEPALC à Washington, D.C. (en anglais seulement).

e) Activités intermédiaires

i) Diffusion de documents de la CEPALC, par le truchement du Bureau de la CEPALC à Washington, D.C.

ii) Collecte et analyse de données —dont celles concernant les marges (*spreads*) et l'émission de bons en Amérique latine et aux Caraïbes—, qui seront transmises du Bureau de la CEPALC à Washington, D.C. au siège et aux bureaux sous-régionaux et nationaux de la CEPALC.

L'activité visée au point c) v) sera effectuée par le bureau de la CEPALC à Brasilia et dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires. La réalisation des activités visées aux points en c) vi) et vii), d) et e) sera confiée au bureau de la CEPALC à Washington, D.C.

Sphère thématique 1.2: Normes régissant le commerce international, l'évolution de l'intégration et les politiques commerciales nationales

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'analyser les politiques commerciales nationales à la lumière des tendances du système de normes régissant le commerce multilatéral et de l'évolution de l'intégration sous-régionale, régionale et hémisphérique.

b) Publications non périodiques

i) Deux études visant à réviser les principaux événements qui ont marqué l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les politiques commerciales des grands pays industrialisés.

ii) Deux études sur les conséquences de l'évolution des normes du commerce international sur certains marchés spécifiques, particulièrement en ce qui concerne, entre autres, les barrières techniques, sanitaires et phytosanitaires, et la protection des droits de propriété intellectuelle.

iii) Deux études sur l'évolution de l'intégration sous-régionale, régionale et hémisphérique.

iv) Deux études sur les changements intervenus dans la législation, les politiques et les aspects institutionnels relatifs au commerce international dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et leur incidence sur l'intégration économique.

v) Deux études sur l'adéquation du cadre régulateur spécifique du secteur des services aux disciplines internationales du commerce, afin de renforcer la régulation et la supervision dans ces domaines.

vi) Une étude sur les répercussions du progrès des négociations commerciales hémisphériques et de l'évolution des négociations multilatérales en matière de normes du commerce international sur les perspectives du Marché commun du sud (Mercosur).

vii) Un rapport sur les barrières imposées sur les marchés des Etats-Unis aux exportations en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes.

viii) Une étude sur l'évolution récente des relations commerciales de l'Amérique latine et des Caraïbes avec le Canada et les Etats-Unis.

ix) Une étude sur certains aspects choisis relatifs à l'appui technique prêté par la CEPALC aux négociations commerciales hémisphériques.

c) Activités opérationnellesServices consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de politiques commerciales, de normes commerciales multilatérales, ainsi que de l'évolution et des perspectives du processus d'intégration régionale et hémisphérique.

d) Activités intermédiaires

Appui au processus d'intégration hémisphérique et coordination des activités de la CEPALC liées aux négociations visant à établir la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) à partir de 2005. La CEPALC participe activement aux activités du Comité tripartite correspondant, constitué par la CEPALC, l'Organisation des Etats américains (OEA) et la Banque interaméricaine de développement (BID), tâche qui se poursuivra durant la période biennale dans le cadre du présent programme.

L'activité indiquée au point b) vi) sera réalisée par le bureau de la CEPALC à Brasilia et dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires. La mise en œuvre des activités prévues aux points b) vii) a ix) et d) sera assurée par le bureau de la CEPALC à Washington, D.C.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

Sphère thématique 1.3: Questions liées à l'existence de marchés spécifiques présentant un intérêt pour la région

Publications non périodiques

i) Une étude sur les nouveaux marchés s'ouvrant aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

ii) Une étude sur les plus petites entreprises de la région et leur participation dans le commerce international, qui comprendra une analyse comparative d'expériences analogues dans les régions de l'Asie, du Pacifique et de l'Europe.

Sphère thématique 1.4: La dimension sociale de l'intégration économique

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts qui examineront les répercussions de l'interdépendance croissante des marchés sur les groupes sociaux les plus vulnérables.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les conséquences de l'insertion à l'économie mondiale sur les économies nationales en matière d'emploi, de restructuration sectorielle et d'intégration de l'appareil productif national.

ii) Une étude pour analyser les rapports entre la mobilité relative des facteurs de production et les institutions de protection des droits de propriété dans le contexte de l'intégration économique régionale.

## 2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées, en majeure partie, moyennant l'échange de données d'information et la réalisation de consultations techniques avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'OMC, le Système économique latino-américain (SELA), la BID et l'OEA.

D'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales seront en outre consultées régulièrement en fonction de la sphère thématique et du caractère des activités menées.

Pour ce qui a trait à la mise en œuvre des activités liées à la mondialisation et à l'évolution du panorama international, on consultera périodiquement les responsables des activités correspondantes au siège des Nations Unies à New York, de la CNUCED et du SELA, ainsi que les groupes de pays latino-américains et des Caraïbes (GRULAC) à New York, Genève et Bruxelles. En ce qui concerne les études liées aux politiques commerciales et à la promotion des exportations, des consultations seront effectuées périodiquement auprès de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), de la Banque latino-américaine d'exportation (BLADEX), de la Société andine de développement (SAD), de la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et de la Banque de développement des Caraïbes (BDC).

Pour les études comparatives entre les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes et les économies asiatiques et européennes, des consultations périodiques seront effectuées auprès des commissions économiques régionales des Nations Unies, à savoir la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique pour l'Europe (CEE)..

Les activités prévues dans le domaine de l'intégration régionale et sous-régionales seront menées en étroite collaboration avec le SELA, la BID et l'OEA, les secrétariats des différents organismes d'intégration existant dans la région et les organismes gouvernementaux et privés dotés de responsabilités en matière d'intégration. En particulier avec l'OEA et la BID, le fonctionnement du Comité tripartite poursuivra son processus de consolidation dans l'appui aux négociations pour l'établissement de la ZLEA. Des accords de coopération existent actuellement avec les secrétariats des mécanismes traditionnels d'intégration et les efforts nécessaires seront consentis pour établir des rapports permanents avec les organismes prévus par les nouveaux accords.

## 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les principaux utilisateurs des produits de ce sous-programme seront les autorités et les fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, en particulier les personnes liées à la formulation, la mise en œuvre et la gestion de stratégies et de politiques de commerce extérieur et à la négociation commerciale internationale, et au domaine de l'intégration et de la coopération régionales, ainsi que diverses institutions du secteur privé, telles que les associations de producteurs et d'exportateurs, les chambres de commerce et d'autres organismes de promotion et de développement liées à la thématique de référence.

De même, les organismes régionaux et sous-régionaux, les institutions universitaires, les centres de recherche et d'autres organismes liés à la coopération économique seront des utilisateurs des produits précités.

On arrivera aux utilisateurs par le biais de la distribution de documents et de publications et la fourniture de matériel et de services d'information, tant par les moyens traditionnels que par les plus récents à caractère électronique, dont toute la gamme de possibilités qu'offre l'utilisation des technologies de l'Internet. D'autres voies de contact avec les utilisateurs seront les activités de coopération technique, la réalisation de consultations périodiques et la participation à des réunions intergouvernementales et à des rencontres d'experts.

## **SOUS-PROGRAMME 2:      DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION, DE LA TECHNOLOGIE ET DES ENTREPRISES**

### Présentation

Les mutations dans le paradigme de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dans le sens d'une stratégie plus ouverte à la concurrence étrangère, à la déréglementation économique et avec une participation plus restreinte de l'Etat dans le domaine productif et des services, ont conduit à un processus de profondes transformations aux échelons macro-, méso- et micro-économiques, dont les effets se font encore sentir au niveau de la structure productive, la base technologique et du cadre institutionnel et réglementaire des pays de la région.

Il existe un consensus quant au fait que les résultats de ce processus n'ont pas été à la hauteur des attentes qu'il avait générées, d'une part, en ce qui concerne les rythmes de croissance et les gains de productivité des facteurs de production, et d'autre part en termes de l'équité qui doit présider à la répartition des fruits du progrès technique. S'il est vrai qu'une partie de l'appareil de production connaît un rythme accéléré de modernisation et, en termes de productivité des facteurs, se rapproche des modèles internationaux, force est de constater qu'il n'en va pas de même pour l'autre partie, nettement majoritaire, où la tendance est à la stagnation, voire la détérioration.

Il est fondamental que les pays de la région reconnaissent que les réformes ont entraîné à la fois des coûts et des bénéfices et que les agents de production réagissent de façon variée aux transformations structurelles, afin de pouvoir mettre en oeuvre des politiques et des actions visant à renforcer leurs systèmes économiques. De plus, afin de d'accroître le rythme de croissance et atteindre les bénéfices attendus des transformations structurelles, la région doit adopter de nouvelles réformes, principalement sur les plans micro- et méso-économiques, orientées à compléter la modernisation de la production aux niveaux des installations, des secteurs et des agents, et engendrer ainsi un accroissement substantiel de la productivité des facteurs et de la compétitivité internationale.

Afin de réduire l'écart de productivité existant entre les économies de la région et la frontière que déterminent les pays développés, il est nécessaire d'accroître l'investissement et d'intensifier le rythme d'incorporation de nouvelles technologies. Pour ce faire, il ne suffit pas de disposer de politiques macro-économiques adéquates, il est également fondamental de mettre en oeuvre des mesures spécifiques conduisant à des gains d'efficacité au sein de l'entreprise et permettant l'identification, l'adoption et l'adaptation des meilleures pratiques et technologies disponibles. Ces mesures doivent être accompagnées de politiques méso-économiques propres à améliorer l'efficacité de l'environnement de l'entreprise en termes d'infrastructure physique, scientifique, technologique et systèmes de formation et de marchés financiers, afin de favoriser une performance adéquate des agents-clé du développement, à savoir: les sociétés transnationales, les grands conglomerats d'entreprises nationales et les petites et moyennes entreprises.

Dans ce contexte, l'objectif principal de ce sous-programme consiste à assister les pays de la région dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques méso- et micro-économiques permettant de revitaliser le rythme de croissance économique et d'améliorer l'efficacité de la distribution des fruits de la croissance et de la modernisation. Une partie de cet objectif est également de contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques de compétitivité qui s'inscrivent dans un contexte de régionalisme ouvert, à la lumière de la pléthore d'accords commerciaux et d'intégration à portée variable auxquels ont souscrit les pays de la région.

Les activités de ce sous-programme, qui seront pour la plupart exécutées par la Division du développement de la production et des entreprises, en étroite collaboration avec d'autres divisions de la CEPALC sont regroupées en quatre sphères thématiques, à savoir: i) l'analyse de l'évolution de la production micro-économique et sectorielle de la région dans le cadre des processus d'intégration régionale et sous-régionale; ii) le développement des marchés de facteurs de la production (dont celui du travail et ceux de la technologie) et les politiques de promotion de la production; iii) la consolidation des principaux agents du développement industriel et agricole, à savoir les sociétés transnationales, les conglomérats nationaux ainsi que les petites et moyennes entreprises; et iv) la promotion du développement, de l'adaptation et de l'incorporation de nouvelles technologies, en particulier en matière numérique et de biotechnologies. Ce dernier domaine comprend également la réforme des régimes de propriété intellectuelle, afin d'accroître la compétitivité à l'échelon international des pays de la région.

## 1. Activités

Sphère thématique 2.1: Etude de l'évolution globale et sectorielle de la production à l'échelon micro-économique et sectoriel de la région dans le cadre des processus d'intégration régionale et sous-régionale

### a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner la dynamique industrielle et de la productivité des pays de la région et de la comparer avec celles des pays industrialisés et des principales économies émergentes.

ii) Une réunion d'experts chargés d'étudier la compétitivité du secteur agroalimentaire des pays de la région en comparaison avec celle des principaux pays développés ou blocs commerciaux.

### b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les transformations subies par la structure industrielle des pays de la région.

ii) Une étude sur les transformations dans la structure productive du secteur agroalimentaire des pays de la région.

iii) Une étude sur la prise en compte d'aspects liés au secteur agroalimentaire dans les négociations internationales et dans les accords d'intégration ayant une portée régionale et sous-régionale.

### c) Matériel technique

i) Mise à jour annuelle et développement des logiciels Analyse de la compétitivité des pays (CAN) et Analyse de la dynamique industrielle (PADI).

ii) Mise à jour et enrichissement des logiciels et des bases de données analytiques du COMERPLAN (relatif à la compétitivité internationale du secteur agricole) et l'AGROPLAN (relatif à l'évolution de la structure de la production agricole).



d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en ce qui concerne les politiques relatives à la concurrence, aux gains de productivité, à la restructuration de la production du secteur agroalimentaire et au développement de systèmes nationaux d'innovation à la lumière des processus d'intégration régionale et sous-régionale.

ii) Formation collective

Cours annuel international Ecole d'été sur l'économie latino-américaine.

Coopération avec divers organismes gouvernementaux et entités privées qui en font la demande dans l'organisation d'ateliers de formation en vue de l'utilisation des logiciels CAN et PADI.

Coopération avec divers organismes gouvernementaux et institutions universitaires des pays de la région et des organisations internationales qui en font la demande de cours de post graduat dans certains domaines liés au développement de la production, à l'organisation des entreprises et aux politiques industrielles et de développement rural.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 2.2: Développement des marchés de facteurs de production et politiques de promotion de la production

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'étudier les politiques de compétitivité industrielle dans certains pays de la région, et plus particulièrement les effets en matière technologique et d'investissement provenant des négociations internationales et des processus d'intégration ayant une portée sous-régionale et régionale.

ii) Une réunion d'experts chargés d'étudier les politiques de développement des entreprises, en particulier à l'échelon local (sous-national).

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les changements intervenus dans les politiques de compétitivité industrielle des pays de la région, y compris les politiques de développement technologique, de mise en valeur des ressources humaines et de promotion des exportations.

ii) Une étude sur la dimension locale des politiques de compétitivité industrielle dans certains pays de la région.

iii) Une étude sur les changements intervenus dans les politiques de compétitivité du secteur rural de la région, en matière financière et technologique, et leurs conséquences sociales.

c) Activités opérationnellesServices consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande sur les questions liées aux conséquences du processus d'intégration régionale et sous-régionale dans les domaines sectoriel et micro-économique.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 2.3: La consolidation des principaux agents du développement industriel et agricole: les sociétés transnationales, les conglomérats nationaux et les micro, petites et moyennes entreprises.

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'étudier l'évolution de l'investissement étranger direct en Amérique latine et aux Caraïbes et d'identifier des options de politique pour les pays.

ii) Une réunion d'experts chargés d'examiner l'évolution et les politiques d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises des pays de la région.

iii) Une réunion d'experts chargés d'analyser les politiques d'appui aux producteurs ruraux de la région.

b) Publications périodiques

La inversión extranjera en América Latina y el Caribe, publication annuelle comprenant la mise à jour du cadre juridique et de l'information statistique qui sera annexée à la publication sous la forme d'un CD-ROM (un par année de la période biennale).

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur la situation et les tendances des politiques de soutien des petites et moyennes entreprises industrielles des pays de la région, avec une attention particulière aux mécanismes destinés à consolider leur articulation verticale ou horizontale avec de grandes entreprises, nationales ou transnationales.

ii) Une étude sur les changements de comportement des grands conglomérats nationaux d'entreprises industrielles à l'égard des filiales des sociétés transnationales établies dans la région.

iii) Une étude sur les politiques de soutien des petites et moyennes entreprises rurales, en vue de garantir la viabilité économique de leurs producteurs.

iv) Une étude sur les modèles de spécialisation et les conduites innovatrices, d'investissement et d'exportation des grandes entreprises en Argentine.

v) Une étude sur la performance des activités industrielles dans l'économie argentine et les conduites technologiques des agents économiques correspondants.

vi) Une étude sur le profil et l'évolution récente des petites et moyennes entreprises exportatrices à succès de l'économie argentine.

vii) Une étude sur le comportement des entreprises transnationales opérant au Brésil en matière technologique.

viii) Une étude comparative sur le comportement des entreprises nationales et étrangères au Brésil en matière d'investissement.

d) Matériel technique

i) Mise au point d'un logiciel permettant d'analyser la dynamique des petites et moyennes entreprises industrielles d'Amérique latine et des Caraïbes.

ii) Mise à jour permanente et perfectionnement des bases de données relatives au cadre juridique et à l'information statistique concernant l'investissement étranger direct en Amérique latine et dans les Caraïbes.

e) Activités opérationnelles

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en ce qui concerne l'amélioration de leur information statistique et l'identification d'options possibles quant au cadre réglementaire de l'investissement étranger direct dans le processus d'élaboration et d'application de politiques d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises des secteurs urbain et rural.

f) Activités intermédiaires

Mise à jour et perfectionnement de la base de données interactive sur les courants d'investissement étranger direct sur la page correspondant à ce sous-programme du site Internet de la CEPALC, et octroi d'un accès différencié aux usagers permettant des consultations interactives.

La réalisation des activités mentionnées au point c) iv) à vi) sera confiée au Bureau de la CEPALC à Buenos Aires, et la réalisation de celles mentionnées au point c) vii) et viii) sera confiée au Bureau de la CEPALC à Brasilia.

La réalisation des activités opérationnelles et de celles mentionnées aux points c) iv) à viii) et d) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 2.4: Développement, adaptation et incorporation de nouvelles technologies dans le processus de production

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Réunion d'experts chargés d'examiner le développement, l'adaptation et l'incorporation de nouvelles technologies —en particulier numériques et biotechnologiques— dans les pays de la région, ainsi que les politiques de promotion dans ce domaine.

b) Publications non périodiques

i) Deux études sur l'évolution récente dans les pays de la région des politiques destinées à promouvoir l'adaptation et l'incorporation de nouvelles technologies dans les processus de production, particulièrement de ceux consacrés au traitement des ressources naturelles. Une étude sera consacrée aux technologies numériques et l'autre aux biotechnologies.

ii) Une étude sur le système de production et la gestion durable des ressources naturelles.

c) Activités opérationnelles

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en ce qui concerne les politiques propres à favoriser l'essor du développement, de l'adaptation et de l'incorporation de nouvelles technologies dans les processus de production, en particulier de ceux consacrés au traitement des ressources naturelles.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées en étroite collaboration avec diverses organisations gouvernementales, universitaires et du secteur privé concernées par l'analyse économique de l'industrie et de l'agriculture dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que plusieurs institutions spécialisées et des programmes de l'Organisation des Nations Unies, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et la CNUCED.

Des rapports de collaboration réciproque seront également établis avec diverses institutions internationales et régionales, telles que l'Institut de développement économique (IDE) de la Banque mondiale, la BID, le SELA et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). D'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales seront en outre consultées régulièrement afin de consolider le fonctionnement d'un réseau d'institutions liées à certains aspects pertinents pour ce sous-programme et promouvoir la coopération entre ces institutions.

### 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux ainsi qu'aux responsables de la prise de décisions politiques des pays de la région, en particulier lorsqu'ils sont directement concernés par l'analyse, la mise au point et l'application de politiques relatives au développement de la production, de la technologie et des entreprises des secteurs industriel et agricole, à l'investissement étranger et aux sociétés transnationales, micro, petites, et moyennes entreprises, ainsi qu'aux systèmes d'innovation technologique.

Ces produits s'adressent également à diverses institutions du secteur privé, telles que l'associations de chefs d'entreprises, syndicales et technico-professionnelles, ainsi que les universités et d'autres établissements d'enseignement et de recherche, de même que les centres de développement et de diffusion technologique.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution de documents et de publications, la fourniture de matériel et de services d'information, tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'utilisation des nouvelles technologies d'information, ainsi que moyennant les activités de coopération technique, la réalisation de consultations périodiques et la participation aux réunions intergouvernementales et aux rencontres d'experts.

### **SOUS-PROGRAMME 3: POLITIQUES MACRO-ECONOMIQUES ET CROISSANCE**

#### Présentation

Durant plus de quinze ans, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont appliqué d'importantes réformes en matière de politiques macro-économiques et institutionnelles à l'échelon national, moyennant lesquelles ils tentent de construire une nouvelle base pour le développement durable de la région. Le résultat de ces réformes et de la nouvelle dynamique des relations intrarégionales est que l'interaction des groupes sous-régionaux a progressivement évolué d'une perspective principalement basée sur le domaine commercial, vers une perspective plus ample, qui tient compte d'autres dimensions, en particulier du dialogue et de la coordination macro-économique.

La reprise de la croissance, après l'assainissement des déséquilibres externes et internes hérités du passé, ne s'est pas toujours révélée satisfaisante, ni dans le domaine économique, ni dans le domaine social. Les crises successives qui ont marqué les années quatre-vingt-dix, dont les effets se faisaient encore sentir au début du nouveau millénaire, ont laissé plusieurs enseignements, comme par exemple que les canaux de transmission des chocs, qu'ils soient commerciaux ou financiers, avaient engendré des poussées déstabilisantes d'origine extérieure, qui ont eu une incidence sur divers facteurs de fragilité interne, trouvant leur origine dans les faiblesses des politiques macro-économiques et financières ou du cadre institutionnel. Une autre leçon apprise de ces soubresauts a été que les crises nées dans les pays les plus vulnérables pouvaient gagner rapidement les économies voisines, même si la situation interne de ces dernières était relativement plus solide. Tout cela a conduit à une dynamique de très haute volatilité qui a porté préjudice aux investissements à long terme et a débouché sur des taux de croissance médiocres. Les faibles taux de croissance ont empêché d'incorporer les demandeurs d'emploi dans le marché du travail de façon satisfaisante, et ont retardé la résolution des problèmes liés à la pauvreté et au manque d'équité.

Pour faire face à ces difficultés, les pays de la région ont engagé des efforts visant à consolider leurs équilibres macro-économiques internes et à accroître leur capacité de réponse flexible face aux chocs extérieurs. Sur le plan régional, plusieurs initiatives visant à trouver des réponses communes à ces problèmes globaux ont été déployées, principalement par l'amélioration du dialogue et de la coordination macro-économique, alors que sur le plan international, la région a présenté des propositions de réforme de l'architecture financière et des règles du commerce mondial.

Le programme de travail pour la période biennale 2004-2005 a pour objectif de continuer d'accompagner les pays de la région dans la mesure où ceux-ci requièrent une assistance en matière de réflexion et d'analyse sur les problèmes énoncés, ainsi que pour la formulation de propositions de politiques et le suivi de leurs résultats et l'élargissement des systèmes d'information, afin d'améliorer la prise de décisions publiques et privées. Il est attendu que l'année 2005 fasse date en ce qui concerne l'intégration régionale, si les négociations portant sur la zone de libre échange hémisphérique prospèrent, étant donné que les effets pourraient changer les paramètres actuels des politiques macro-économiques nationales et des stratégies de coordination régionale.

Le sous-programme, dont la réalisation relève essentiellement de la Division du développement économique et qui prévoit deux sphères thématiques, évaluera les répercussions de la mise en œuvre de la zone de libre échange hémisphérique sur les politiques macro-économiques nationales et leur coordination régionale. De plus, il a pour but d'apporter une contribution par des analyses et des propositions aux pays de la région, se basant sur le suivi systématique de l'évolution de leurs politiques budgétaires, monétaires et des changes, des marchés du travail et des réformes structurelles en cours.

Finalement, des rapports de conjoncture seront élaborés à partir d'informations comparables, constituant une source d'information plus actualisée de l'évaluation macro-économique de la région.

## 1. Activités

Sphère thématique 3.1: Analyse d'ensemble et sectorielle des performances des économies d'Amérique latine et des Caraïbes

### a) Publications périodiques

i) Estudio económico de América Latina y el Caribe, 2003-2004

ii) Estudio económico de América Latina y el Caribe, 2004-2005

Cette publication est élaborée chaque année et est essentiellement composée de deux sections. La première est consacrée à l'examen global de l'évolution récente de l'Amérique latine et des Caraïbes. On y analyse les changements intervenus dans la région à la lumière de l'économie internationale, de même que la politique économique, les problèmes structurels que présentent les différents types d'économies, l'évolution du niveau d'activité, l'offre et la demande globale, le comportement de l'investissement, l'épargne et la consommation, l'inflation, l'emploi et les salaires, ainsi que le secteur extérieur. La deuxième section comprend les rapports correspondant aux pays de la région, accompagnés, dans chaque cas, d'une étude systématique de l'évolution économique. La publication comprend en outre une série de tableaux statistiques présentés sur CD-ROM, contenant des données relatives à la croissance, à l'emploi, au commerce extérieur, à la balance des paiements, à l'endettement extérieur, aux prix, aux salaires et à la situation monétaire et budgétaire. A l'information détaillée relative à l'année précédente s'ajoute une information actualisée au premier semestre de l'année en cours pour les pays où cette information est disponible; le chapitre comprenant le panorama général basé sur ces données est en outre publié de façon séparée (Situation et perspectives de l'Estudio económico de América Latina y el Caribe). Au mois d'avril, un bref rapport préliminaire (essentiellement destiné au Conseil économique et social) concernant l'évolution de l'économie de la région pendant l'année précédente est élaboré à titre de prélude à l'Estudio económico.

iii) Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, 2004

iv) Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, 2005

Le Balance preliminar est publié à la fin de chaque année et consiste en une description et une évaluation de la performance économique de la région. Il contient l'information détaillée la plus récente quant à l'évolution comparative des variables macro-économiques de l'ensemble de la région et de la plupart des pays. Cette publication est présentée lors d'une conférence de presse que le Secrétaire exécutif de la CEPALC offre chaque année à la mi-décembre.

### b) Matériel technique d'appui

i) Mise à jour et enrichissement des bases de données sur la performance des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier celles qui comprennent l'information nécessaire à l'élaboration des publications périodiques mentionnées plus haut.

ii) Participation à la rédaction du Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, éditions 2004 et 2005, et de l'Estudio económico de América Latina y el Caribe, éditions 2003-2004 et 2004-2005: Notes sur l'économie de l'Argentine.

iii) Participation à la rédaction du Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, éditions 2004 et 2005, et de l'Estudio económico de América Latina y el Caribe, éditions 2003-2004 et 2004-2005: Notes sur l'économie du Brésil.

iv) Publication trimestrielle des indicateurs macro-économiques de l'Argentine.

v) Publication mensuelle du bulletin statistique sur l'évaluation de l'économie brésilienne (édition en portugais, en espagnol et en anglais).

La réalisation des activités indiquées au point b), à l'exception de l'alinéa i), sera confiée, selon le cas, aux Bureaux de la CEPALC à Buenos Aires et Brasilia.

La réalisation des activités indiquées au point b) iv) et v) dépendra en partie de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 3.2: Analyse des stratégies de développement et des politiques économiques et sociales de la région

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner les conclusions du document concernant les répercussions du projet de zone de libre échange hémisphérique sur la politique macro-économique et la convergence régionale.

ii) Une réunion d'experts chargés d'étudier les conclusions du document sur la politique budgétaire et le développement durable dans un contexte de mondialisation et de convergence régionale.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur la politique macro-économique dans le contexte de l'intégration hémisphérique. En se basant sur la perspective de la signature d'un accord de libre échange hémisphérique à l'horizon 2005, le document analysera le rôle que la politique macro-économique nationale pourrait jouer dans le nouveau contexte, ainsi que les défis et les opportunités qu'elle pourrait rencontrer. Une évaluation de l'espace qui s'ouvre pour une nouvelle politique macro-économique régionale dans un monde global sera également effectuée.

ii) Une étude sur les aspects macro-économiques et de redistribution de la politique budgétaire, et sur leur incidence sur la pérennité économique et sociale de la croissance. Dans la mise en œuvre d'une stratégie destinée à atteindre un développement plus stable et équitable, la région doit affronter un double défi: d'une part, la modération des perspectives de croissance; et d'autre part, la persistance d'un fossé croissant en matière d'équité qui remet en question la pérennité sociale des modèles actuels de croissance. L'objectif de ce document sera d'évaluer les marges de flexibilité de la politique budgétaire et d'identifier les options s'adaptant le mieux aux nouvelles réalités nationales, régionales et internationales.



iii) Une étude sur l'investissement et la croissance, qui suive les lignes de recherche actuelles pour identifier les facteurs déterminants de l'investissement global et sectoriel à l'échelon national et international et proposer des politiques afin de l'accroître.

iv) Une étude sur le financement des économies de la région depuis la perspective des systèmes financiers national et international. Les lignes d'action nécessaires pour consolider les liens de coopération internationale en matière financière seront examinées, en vue d'accroître et de stabiliser le montant des ressources disponibles pour financer l'investissement.

v) Une étude sur les répercussions des stratégies adoptées par les pays de la région en matière d'insertion et de spécialisation internationale sur leurs marchés du travail. Le document évaluera les besoins d'investissement en ressources humaines et dans les marchés du travail qu'impliquent les stratégies nationales d'insertion et de spécialisation internationale en vigueur dans les pays de la région.

vi) Une étude sur un aspect particulièrement prioritaire de la conjoncture économique de l'Amérique latine et des Caraïbes.

vii) Une étude sur les principaux aspects macro-économiques en matière d'insertion internationale de l'économie argentine.

viii) Une étude sur l'utilisation d'objectifs budgétaires dans la programmation financière du Brésil et leurs répercussions sur la consolidation du fédéralisme.

c) Activités opérationnelles

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de coordination de la politique macro-économique, l'application de politiques budgétaires, l'identification de politiques de promotion de l'investissement et de la productivité, ainsi que pour affronter certains problèmes liés aux courants financiers, accroître l'équité sociale et instaurer des institutions afin de faciliter l'accomplissement de ces objectifs.

d) Activités intermédiaires

Participation à la rédaction des documents substantifs de la session de la CEPALC, ainsi qu'à d'autres documents interdivisions nécessitant des contributions du sous-programme, en matière d'analyse de la performance des économies des pays de la région, de leurs stratégies de développement et de leurs politiques économiques et sociales.

La réalisation des activités indiquées aux points b) vii) et b) viii) sera confiée aux Bureaux de la CEPALC à Buenos Aires et Brasília, respectivement.

La réalisation des activités indiquées au point b) vii) et viii) et des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

## 2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées en étroite collaboration avec divers programmes et services du système des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales, en fonction des thèmes abordés.

Pour la mise en œuvre des travaux liés à l'analyse des économies et des politiques économiques des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier les activités de préparation de l'Estudio económico et du Balance preliminar, les institutions gouvernementales des pays de la région seront régulièrement consultées. Ces mêmes publications, notamment l'Estudio económico mundial, serviront de source d'information pour les travaux du Département de l'information économique et sociale des Nations Unies.

Les travaux dans le domaine de l'analyse des stratégies de développement seront réalisés principalement en contact avec les entités de cofinancement des activités extra-budgétaires et avec diverses institutions intergouvernementales, telles que la Banque mondiale, la BID, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi qu'avec les organismes régionaux d'intégration.

## 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux ministères des affaires économiques et des finances, aux bureaux de planification économique et sociale, aux universités et autres établissements d'enseignement, aux bibliothèques, aux chercheurs et aux professeurs concernés par l'étude du développement économique et social, aux organisations internationales, économiques et financières et tout autre intéressé.

Le Balance preliminar et la synthèse de l'Estudio económico sont des publications très sollicitées au sein et hors de la région. Les principaux utilisateurs sont les autorités et les fonctionnaires gouvernementaux, les institutions internationales, les banques et d'autres entités du secteur privé, les instituts et les centres de recherche économique et, d'une manière générale, les institutions, les cadres, les associations professionnelles et les chercheurs souhaitant avoir accès, d'une façon opportune, à ce type d'informations, d'indicateurs et d'analyse de divers aspects du développement de façon à effectuer un suivi permanent de l'évolution économique des pays de la région.

L'Estudio económico est également très utile pour les universités et les établissements supérieurs qui l'incluent habituellement dans les bibliographies de leurs plans d'études.

Ces études feront l'objet d'une vaste diffusion, conformément à une liste actualisée d'institutions et de personnes. Les principaux destinataires de ces publications sont notamment les médias nationaux et internationaux, car ils permettent d'en multiplier la divulgation. Elles seront également mises en vente au grand public.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des documents et des publications et la fourniture de matériels et de services d'information tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'Internet. Les usagers sont également contactés par le truchement des activités de coopération technique, la réalisation de consultations et de contacts périodiques, et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

## **SOUS-PROGRAMME 4: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EQUITE**

### Présentation

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui subit actuellement un processus de profondes mutations provoquées par la mondialisation et le nouveau paradigme d'insertion internationale de ses économies, continue d'afficher avec persistance des inégalités sociales croissantes et commence à manifester le souci d'introduire de nouvelles priorités dans ses politiques publiques dans le cadre d'une perspective du développement fondée sur les droits fondamentaux. On remarquera que dans la plupart des pays de la région, la distribution des revenus a fait preuve de rigidité au cours des dix dernières années et, qui plus est, a enregistré une détérioration dans un bon nombre d'entre eux. La perspective du développement fondée sur les droits, dont les droits économiques, sociaux et culturels, s'est consolidée sur le plan international, et est de plus en plus présente dans l'agenda régional, étant donné le caractère urgent et impérieux des attentes de la population quant aux effets des politiques publiques en termes de sources de bien-être pour la population. C'est pourquoi, malgré la tendance à la rigidité, voire à la régression de la distribution des fruits de la croissance, on attend également des politiques publiques qu'elles aient un effet de répartition qui amplifie la réalisation des droits de troisième génération. Ce contraste oblige à reconsidérer la politique sociale afin de la rendre plus efficace et de lui donner un caractère plus favorable à la redistribution.

L'une des nombreuses transformations observées dans la région concerne l'emploi, facteur qui constitue l'une des clés de l'intégration sociale et de la résolution de la pauvreté. Dans ce domaine, le fonctionnement du marché du travail, les modifications dans les normes du travail et l'impact du contexte mondial dans l'ampleur de l'investissement productif, ont eu des effets néfastes sur le niveau de l'emploi et la création de postes de travail. Une autre transformation significative est l'élan donné aux réformes de l'éducation dans la plupart des pays, par la reconnaissance du fait que l'amélioration de la couverture, de l'efficacité et de la qualité du système éducatif constitue un ressort clé pour enrayer la transmission de la pauvreté de génération en génération et pour élever la compétitivité du système productif à moyen et à long termes. Les domaines de la santé et de la sécurité sociale ont également subi d'importantes réformes institutionnelles, essentiellement orientées à encourager l'apport et la participation du secteur privé.

Ces changements ont été accompagnés de conséquences sociales significatives. L'accès restreint à l'emploi productif, ainsi que la multiplication des emplois non structurés à faible productivité et dépourvus de protection sociale, constituent un frein considérable aux possibilités de mobilité sociale et d'éradication de la pauvreté, et sont en même temps à l'origine d'une perception de plus grande vulnérabilité dans les secteurs pauvres, qui sont les plus touchés par ces changements. D'autre part, les différences au niveau des réussites scolaires déterminent une inégalité des chances de bien-être dans le futur. A cette situation viennent se greffer de nouveaux problèmes, principalement associés à l'augmentation de l'abus, de la production et du trafic de drogues illicites, et à l'accroissement des niveaux de délinquance et de violence quotidienne dans les villes, phénomènes qui se traduisent par un sentiment croissant d'insécurité de la population. Tous ces phénomènes expliquent les exigences de celle-ci dans les pays de la région quant au rôle protecteur et de promotion du bien-être que doivent remplir les politiques publiques.

La reconnaissance de l'existence d'une marge considérable pour conjuguer la libéralisation économique avec une politique sociale plus active, doit se traduire par une réorientation et un ciblage des dépenses publiques vers le secteur social, afin d'accroître son impact sur la redistribution. La politique sociale doit, pour ce faire, avancer vers les réformes de seconde génération, afin que l'offre de services sociaux soit plus efficace et efficiente et qu'il soit aussi tenu compte des facteurs micro-économiques

dans la prestation de ces services, de façon à matérialiser les droits sociaux fondamentaux de la population.

Dans ce sens, le souci d'équité restera la cheville ouvrière de ce sous-programme durant la période biennale 2004-2005, dont la mise en œuvre sera confiée à la Division du développement social. Bien que reconnaissant le fait que le fossé de l'équité obéit à une conjonction de facteurs —éducatifs, professionnels, patrimoniaux et démographiques—, le domaine d'action du sous-programme sera centré sur la distribution et les possibilités de formation, d'emploi, d'accès aux services sociaux et de protection face à des situations de grande vulnérabilité. C'est pourquoi les propositions seront orientées vers l'élaboration et l'évaluation de politiques et de programmes sociaux, dans le but d'optimiser leurs effets sur les groupes les plus vulnérables et consolider le capital social de ces groupes; articuler le développement social et économique de sorte que celui-ci produise un impact positif en termes de répartition, et prévenir les effets les plus nocifs des drogues dans les secteurs les moins protégés pour y faire face.

Dans ce contexte, l'objectif principal de ce sous-programme pour la période biennale est de continuer à épauler les pays de la région dans l'évaluation permanente de leur situation sociale. Pour ce faire, les indicateurs économiques et sociaux relatifs à la population seront mis au service d'un diagnostic qui permette de mesurer l'incidence des transformations économiques, sociales et démographiques sur le bien-être, afin de proposer des politiques et des programmes propres à combattre la pauvreté et les inégalités sociales. Un autre objectif sera d'appuyer les pays de la région dans l'analyse des conséquences économiques et sociales de la production, du trafic et de la consommation de drogues. Dans ce but, les programmes nationaux de prévention de la consommation et de contrôle du trafic de drogues seront constamment évalués, en particulier en ce qui concerne leur ciblage, leur sélectivité et leurs liens avec les contextes socioculturels dans lesquels ils sont appliqués, afin d'en optimiser l'impact. Finalement, le sous-programme comprend un objectif qui consiste à promouvoir et à consolider la perspective du développement fondé sur les droits, conformément aux priorités définies par le système des Nations Unies, qui met l'accent sur des questions telles que les droits de l'homme, la démocratie et la paix. En s'étendant au domaine des droits de l'homme, dont les droits de troisième génération, le sous-programme cherche à consolider la vie démocratique et la paix sociale moyennant la prise en compte de cette perspective dans les politiques publiques, afin de les rendre plus réceptives aux demandes sociales et faire une plus large part à la participation de la population.

Selon cette perspective, le programme de travail est structuré autour de cinq sphères thématiques, à savoir principalement a: i) la formulation, la gestion et l'évaluation des politiques, des programmes et des projets sociaux; ii) le diagnostic de la situation sociale de la population et des groupes vulnérables, en particulier du point de vue de la pauvreté et de l'équité; iii) l'analyse de l'impact social des transformations économiques et des réformes structurelles sur les changements de la stratification socio-économique de la région; iv) l'analyse des effets de la production, du trafic et de l'abus de drogues et des stratégies intégrées pour y remédier; et v) la promotion et la consolidation des droits de l'homme, dans le contexte de la gouvernabilité et de la démocratie, et l'examen de leur influence sur la dynamique sociale et politique de la région.

## 1. Activités

Sphère thématique 4.1: Formulation, gestion et évaluation de politiques, de programmes et de projets sociaux

a) Organisation de réunions intergouvernementales et prestation des services d'appui correspondants

Quatrième réunion sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social.

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts sur les technologies modernes pour le développement de systèmes intégrés de formulation, d'évaluation et de contrôle des programmes et projets sociaux.

ii) Une réunion d'experts chargés d'analyser des formes de financement de politiques de réseaux solidaires permettant d'affronter le risque socio-économique dans la région.

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur les politiques d'éducation appliquées dans la région en vue de l'élaboration de propositions visant à introduire des matières transversales dans les plans d'études, l'éducation pour la vie, et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles. Cette étude sera publiée dans la série Políticas sociales.

ii) Une étude sur les nouvelles formes de l'emploi dans le secteur tertiaire dans certains pays de la région. Cette étude sera publiée dans la série Políticas sociales.

iii) Une étude sur les modèles d'évaluation de projets sociaux utilisés dans la région. Cette étude sera publiée dans la série Políticas sociales.

iv) Une étude sur les modèles pour optimiser les décisions d'investissement en infrastructure de services sociaux dans la région. Cette étude sera publiée dans la série Políticas sociales.

v) Une étude comparative sur les systèmes de réseaux solidaires en vigueur dans la région.

vi) Une étude sur la caractérisation actuelle des principales tendances des réformes de santé dans la région.

vii) Une étude visant à dresser un diagnostic sur les effets de la mondialisation dans le domaine culturel et l'exercice des droits civiques dans la région, et proposer des options susceptibles d'améliorer les conditions culturelles et les pratiques civiques moyennant l'utilisation de technologies de l'information et de la communication.

d) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de réformes sociales et d'application de systèmes intégrés de formulation, de contrôle et d'évaluation de projets sociaux (SIFEM).

ii) Formation collective

Organisation de deux cours régionaux sur l'évaluation de politiques, de programmes et de projets sociaux destinés au personnel technique des gouvernements et aux professeurs d'université dans le domaine des projets sociaux (un cours par année de la période biennale).

Organisation de cours nationaux de formation en matière de méthodologies de formulation et d'évaluation de programmes et de projets sociaux destinés au personnel technique des gouvernements (on prévoit la réalisation de quatre cours durant la période biennale).

e) Activités intermédiaires

## i) Appui au réseau de fonds d'investissement social.

ii) Participation à la rédaction des documents de fond de la session de la CEPALC en matière de propositions et de diagnostics liés aux systèmes et aux réformes éducatives dans la région, ainsi qu'à d'autres documents à caractère interdivisionnaire nécessitant des contributions du sous-programme.

La réalisation des activités indiquées aux points b) i), c) iii) et iv), e) i) et des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 4.2: Diagnostic de la situation sociale de la population et de groupes vulnérables, notamment du point de vue de la pauvreté et de l'équité

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner les conséquences sociales de la mondialisation de l'emploi en Amérique latine et aux Caraïbes.

ii) Une réunion d'experts sur les politiques à succès dans la promotion du capital social et l'atténuation de la pauvreté.

b) Publications périodiquesi) Panorama social de América Latina, 2004ii) Panorama social de América Latina, 2005

Cette publication est préparée chaque année, en commun, par la Division du développement social et par la Division des statistiques et des projections économiques. Il s'agit d'une

approche conjoncturelle, nuancée d'une perspective à moyen terme qui couvre divers grands domaines tels que l'emploi, la répartition du revenu, la pauvreté et les dépenses sociales, ainsi que des mesures de l'inégalité entre les couches socio-économiques, par sexe et par localisation rurale et urbaine, tant du point de vue des conditions de vie que des possibilités de mobilité sociale. Cette publication comprend également un agenda social dans lequel sont analysés les grands thèmes sociaux à l'ordre du jour dans la vie publique et politique des différents pays de la région afin d'en souligner les aspects prioritaires et la façon dont ils sont perçus. De plus, un sujet central est développé dans chaque édition du Panorama social de América Latina.

On essaiera, au cours de la période biennale, d'augmenter progressivement le nombre de pays envisagés, de mettre à jour l'information sur la base des chiffres les plus récents et de couvrir les aspects les plus importants du développement social, à savoir essentiellement ce qui a trait aux politiques sociales (éducation, santé, sécurité sociale et logement) et aux tendances de la stratification sociale. On s'efforcera également de diversifier les sources d'information de base.

Quant aux sources d'information statistique, on assurera la mise à jour et la continuité du processus des enquêtes sur les ménages, ainsi que l'incorporation d'autres types d'informations disponibles dans la région, essentiellement par le biais de la reconversion des registres administratifs.

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur la pauvreté et le capital social, qui tient compte de l'incidence du capital social sur la dynamique de l'intégration en comparaison avec l'exclusion sociale.

ii) Une étude sur les changements de structure et de fonctions de la famille, ainsi que son interrelation avec les politiques publiques. Cette étude sera publiée dans la série Políticas sociales.

iii) Une étude sur les conséquences de la mondialisation et des changements culturels sur la structure de la famille.

d) Activités opérationnelles

Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de méthodologies de collecte et d'analyse de l'information statistique destinée à l'élaboration ou à la mise à jour du diagnostic social.

La réalisation de l'activité indiquée au point a) ii) et des activités opérationnelles dépendra en partie de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 4.3: Changements intervenus dans la stratification socio-économique en Amérique latine et dans les Caraïbes: analyse de l'impact des transformations économiques et des réformes structurelles

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'analyser les conséquences des transformations économiques et des réformes structurelles sur la stratification socio-économique de certains pays de la région.

ii) Une réunion d'experts chargés d'analyser l'impact des transformations économiques sur les différents types de famille dans les pays de la région, dans le cadre du dixième anniversaire de la promulgation de l'Année internationale de la famille.

b) Publications non périodiques

i) Une étude où seront analysés les changements intervenus dans la stratifications socio-économique de certains pays de la région et leurs répercussions sur les politiques visant à combattre la pauvreté et à atténuer les inégalités.

ii) Un document sur les aspects méthodologiques et techniques des études sur la stratification sociale dans certains pays de la région.

La réalisation de l'activité mentionnée au point a) ii) dépendra en partie de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 4.4: Etude des effets associés à la production, au trafic et à l'abus des drogues et des stratégies intégrées pour y faire face

a) Publications non périodiques

Trois études visant à examiner les rapports de cause à effet entre les changements économiques, sociaux et culturels, et ceux concernant les modèles et les niveaux d'abus des drogues dans certains pays de la région.

b) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de politiques de prévention de l'abus des drogues.

ii) Formation collective

Coopération avec l'ILPES pour appuyer les activités de formation et incorporer aux cours l'analyse des effets de la culture, du trafic et de l'abus des drogues et des stratégies pour y faire face.



c) Activités intermédiaires

Participation à la rédaction des documents de fond de la session de la CEPALC portant sur les diagnostics et les politiques de prévention de l'abus des drogues, ainsi qu'à d'autres documents à caractère interdivisionnaire nécessitant la contribution du sous-programme.

La réalisation de l'activité mentionnée au point a) dépendra en partie de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 4.5: Droits de l'homme, démocratie et paix

a) Organisation de réunions intergouvernementales et prestation des services techniques correspondants

Une réunion régionale de suivi de la Conférence mondiale des droits de l'homme et de révision des mandats connexes émanant d'instances analogues des Nations Unies.

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner l'approche du développement fondé sur les droits depuis la perspective de l'alimentation, de la santé, du logement et de l'éducation à partir de l'expérience régionale. On prévoit que la réunion abordera des questions dont l'importance a été soulignée par l'expert indépendant du droit au développement, le groupe de composition ouverte de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, le rapporteur spécial sur le logement adéquat, l'expert indépendant des droits de l'homme et de la pauvreté extrême, et le premier Engagement du Sommet mondial pour le développement social.

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur l'expérience régionale dans la perspective du développement fondé sur les droits, notamment dans certains aspects liés aux populations autochtones, afro-caribéennes et afro-latino-américaines.

ii) Une étude sur la contribution actuelle et potentielle de la région au travail des Nations Unies en matière de prévention des conflits et d'établissement et de maintien de la paix, en tenant particulièrement compte des recommandations du Rapport Brahimi, l'objectif clé sur la paix, la sécurité et le désarmement de la Déclaration du Millénaire, et le premier Engagement du Sommet mondial pour le développement social.

d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière d'élaboration de politiques publiques pour le développement se basant sur les droits et incorporant la composante de réponse humanitaire.

ii) Formation collective

Appui, sur la demande des pays de la région, aux activités de formation engagées par les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales, les universités et les centres d'enseignement pour incorporer dans la législation et dans les politiques publiques nationales la réglementation internationale sur les droits de l'homme et le droit humanitaire des réfugiés et des populations déplacées.

e) Activités intermédiaires

Diffusion, promotion et participation au réseau interinstitutions du système des Nations Unies de planification et d'assistance humanitaire « Premiers sur le terrain », dirigé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront principalement réalisées en étroite collaboration avec les organisations gouvernementales concernées par les questions sociales, ainsi qu'avec l'OEA, le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Des rapports de collaboration seront également renforcés avec la Banque mondiale et la BID.

D'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales seront en outre consultées régulièrement en fonction de la sphère thématique des activités. En particulier, les activités relevant de l'étude des effets de la production, du trafic et de l'abus des drogues, ainsi que des stratégies intégrées pour y faire face, seront menées dans le cadre du Programme d'action mondial sur la coopération internationale contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies contre l'abus des drogues (FNULAD), ainsi qu'avec d'autres organismes gouvernementaux concernés par ce problème.

Dans le domaine lié à la perspective du développement fondé sur les droits, les activités seront réalisées en étroite collaboration avec divers services internes et organismes des Nations Unies, tels que le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau des affaires juridiques, le Département des affaires politiques, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, et l'Ecole des cadres des Nations Unies. Des rapports de collaboration directe seront également établis avec d'autres organisations internationales et régionales, telles que l'OEA, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), la Cour interaméricaine des droits de l'homme, et l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH).

### 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, en particulier lorsqu'ils sont directement concernés par la formulation, l'application et la gestion de politiques, de programmes et de projets sociaux.

Ces produits s'adressent également à divers organismes régionaux et sous-régionaux, aux universités et autres institutions d'enseignement, aux centres de recherche et autres entités et organisations non gouvernementales intéressées par les thèmes envisagés.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution de documents et de publications, les activités de coopération technique, la réalisation de consultations et de contacts périodiques, et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts. Toutes les activités de ce sous-programme bénéficieront de toute la gamme de possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information, telles que l'Internet et les visioconférences. Cela offrira aux utilisateurs un accès rapide aux produits élaborés par le sous-programme et permettra en même temps d'établir une communication plus directe et fluide entre auteurs et utilisateurs.

## **SOUS-PROGRAMME 5: PRISE EN COMPTE DES CRITERES DE SEXOSPECIFICITE DANS LE DEVELOPPEMENT REGIONAL**

### Présentation

Le fait que l'inégalité entre les sexes persiste alors que simultanément, les femmes affichent les progrès les plus significatifs dans l'exercice de leurs droits et obtiennent une visibilité sociale et une reconnaissance politique meilleures, constitue l'un des principaux paradoxes du siècle qui commence. Alors que le processus de construction de l'égalité entre les femmes et les hommes semble bien souvent aller dans le sens inverse des inégalités croissantes en matière économique, sociale, politique, culturelle et d'accès aux moyens qui caractérisent la mondialisation, les progrès obtenus dans ce domaine sont actuellement menacés par l'augmentation de la concentration de la richesse et du pouvoir, ainsi que par l'accroissement de la pauvreté absolue et de la violence qui se manifestent dans tous les domaines publics et privés. De plus, ce danger devient plus évident face à l'évidente tendance de l'inégalité entre divers groupes de femmes à s'accroître considérablement en raison de l'absence de politiques délibérément orientées vers la réduction de l'inégalité entre les sexes.

Afin de relever de tels défis, les pays de la région doivent assumer comme tâche de premier ordre l'incorporation du critère de sexospécificité dans leurs stratégies de développement, depuis une perspective interdisciplinaire et transectorielle. De même, ils doivent avancer dans l'harmonisation de leurs politiques économiques et sociales, consolider la gouvernabilité et le développement des institutions, et promouvoir la participation sociale et civique dans le cadre de l'exercice indivisible des droits de l'homme comme éléments essentiels du développement.

Dans ce contexte, un premier objectif de ce sous-programme est d'étayer les efforts des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour institutionnaliser le critère de sexospécificité dans leurs politiques publiques et consolider le fonctionnement des institutions qui contribuent à réduire les inégalités entre les sexes dans les différents domaines du développement. Pour ce faire, il est prévu de consolider l'appui accordé aux activités de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et à son Bureau, et d'intensifier les activités de coopération technique pour le développement liées à la formulation de politiques publiques visant à assurer l'égalité entre les sexes dans les différentes sphères de fonctionnement des marchés, des institutions et de la société dans son ensemble. Une importance particulière sera accordée aux activités de formation destinées aux organismes gouvernementaux chargés de la condition féminine et aux institutions et ministères sectoriels, dans le but de consolider les rapports entre la société civile et les gouvernements. De même, on renforcera la fonction de la CEPALC en tant que centre nerveux de la coordination interinstitutions des activités que les organismes du système des Nations Unies réalisent dans la région en matière d'égalité entre les sexes.

Le sous-programme réalisera un suivi de la mise en œuvre, de la part des pays de la région, des recommandations du Consensus de Lima et le Programme d'action de Beijing, conformément au mandat que l'Assemblée générale des Nations Unies a confié aux commissions régionales. A cette fin, il poursuivra la stratégie visant, d'une part, à consolider la capacité nationale des pays de la région pour produire des connaissances sur les rapports hommes-femmes dans les domaines émergents contenus dans les programmes aux échelons régional et mondial, et, d'autre part, à renforcer la position politique de la région dans les débats internationaux ayant lieu dans le cadre des Nations Unies sur des questions connexes. Dans ce sens, le sous-programme prétend contribuer, à partir de ses propres recherches, à la production de connaissances en matière de sexospécificité et d'élargir les domaines de recherche sur des questions analogues.

Finalement, le sous-programme continuera d'avancer dans la prise en compte de la perspective de sexospécificité dans les programmes, les projets et les activités mis en œuvre par la CEPALC, particulièrement en ce qui concerne la coopération technique aux fins du développement que la CEPLAC offre à ses pays membres, et se chargera d'accroître la complémentarité des activités interdivisionnaires, essentiellement par la production de connaissances sur des matières spécifiques qui complètent le travail d'autres services internes. Parmi les questions qui seront abordées, on remarque celles liées à une perspective intégrée pour l'éradication de la pauvreté, ayant pour but le développement durable centré sur les personnes, ainsi que la consolidation de l'exercice de la citoyenneté des femmes dans toute sa plénitude. La priorité sera accordée à l'élaboration de propositions de politiques mettant en rapport les questions précitées avec le développement économique, en vue de jouer un rôle catalyseur dans l'échange régional d'expériences et de pratiques optimales dans la prise en compte des critères de sexospécificité dans les politiques, les programmes et les projets publics, comme on l'attend des Commissions régionales, en vertu du mandat qui leur a été confié.

La réalisation des activités de ce sous-programme, composé d'une seule sphère thématique, sera confiée au groupe Femme et développement.

## 1. Activités

### a) Organisation de réunions intergouvernementales et prestation des services d'appui correspondants

i) Neuvième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, comprenant l'élaboration des rapports d'activités du Secrétariat de la CEPALC et des documents de fond qui seront présentés lors de cette Conférence.

ii) Deux réunions sous-régionales préparatoires de la neuvième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'examen de la décennie d'application du Programme d'action de Beijing (Beijing+10).

iii) Quatre réunions du Bureau de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette activité comprend l'élaboration des rapports d'activités du Secrétariat de la CEPALC ainsi que des documents de fond. Deux de ces rencontres pourraient éventuellement être tenues par des moyens électroniques, ce qui permettrait de tirer parti des avantages offerts par les technologies de l'Internet et les visioconférences.

### b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Quatre réunions d'experts chargés d'examiner des thèmes prioritaires contenus dans le Programme d'action régional pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les réunions aborderont des aspects liés: i) aux thèmes émergents ou prioritaires de l'égalité entre les sexes et aux politiques publiques mises en œuvre par les pays de la région afin de compléter les recommandations ayant trait à la nouvelle période d'évaluation (2006-2010) du Programme d'action régional en faveur des femmes et le Consensus de Lima; ii) aux problèmes de mesure de thèmes émergents en matière d'égalité entre les sexes, afin de compléter le système d'indicateurs de sexospécificité élaboré dans la région lors des deux périodes biennales précédentes; iii) aux effets de l'évolution des dépenses sociales sur l'égalité entre les sexes dans le contexte des réformes publiques engagées à la fin des années quatre-vingt dix, et iv) aux répercussions de la gestion décentralisée à l'échelon local sur la formulation de politiques publiques selon une perspective sexospécifique.

c) Prestation des services d'appui correspondants lors de réunions interinstitutions

Deux réunions interinstitutions avec des organisations et des institutions spécialisées des Nations Unies pour lesquelles seront élaborées les documents de fond et les rapports pertinents.

d) Publications périodiques

Quatre numéros de la série Mujer y Desarrollo durant la période biennale dans lesquels seront abordés certains thèmes tels que les effets du changement technologique sur l'égalité entre les sexes; l'évolution des droits sexuels et génésiques des femmes; les progrès dans l'accès des femmes aux ressources financières et productives; et la situation des droits de l'homme des femmes migrantes.

e) Publications non périodiques

i) Une étude sur le degré d'avancement en matière d'égalité entre les sexes en Amérique latine et aux Caraïbes.

ii) Une étude sur les progrès obtenus dans la situation des femmes de la région à la lumière de la mise en œuvre des recommandations du Consensus de Lima et du Programme d'action de Beijing, qui sera présentée lors de la neuvième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes.

iii) Quatre études sur certains aspects liés à l'incorporation de la perspective sexospécifique dans le développement des pays de la région, tels que les progrès dans la mesure du travail rémunéré et non rémunéré des femmes; l'état des politiques sociales et la protection sociale; la discrimination sexospécifique dans la culture, et les politiques environnementales et l'égalité entre les sexes.

f) Matériel technique

i) Elaboration de trois études sur certains thèmes spécifiques qui contribuent à la prise en compte de la perspective sexospécifique dans les travaux du système de la CEPALC. On prévoit d'aborder plusieurs aspects tels que l'évolution des indicateurs sexospécifiques parmi les chefs de ménage, de la sécurité sociale et de la participation des femmes dans la prise de décisions; l'évolution de la segmentation horizontale et verticale du marché du travail entre hommes et femmes, et les progrès de la région dans la création de programmes pour l'éradication de la pauvreté ayant pour objectif un développement durable centré sur les personnes.

ii) Mise à jour permanente et diffusion, au moyen de la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC, de la base de données interactive sur les programmes et les projets mis en œuvre dans la région liés au progrès de la femme, conformément au mandat contenu dans la résolution 3 (VIII) de la huitième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes.

iii) Mise à jour permanente et diffusion, au moyen de la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC, du répertoire d'organismes nationaux chargés des politiques et des programmes pour les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes.

g) Matériels et services d'information

i) Deux conférences électroniques sur les progrès accomplis et les obstacles rencontrés dans l'application des recommandations du Consensus de Lima et du Programme d'action de Beijing dans les pays de la région et l'influence des organisations et des réseaux de femmes de la société civile dans la vie publique.

ii) Une brochure d'information et de micro-informations pour diffuser l'information concernant la tenue de la neuvième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette activité fait partie de la principale stratégie de communication à grande échelle mise au point par le groupe Femme et développement en collaboration avec le Groupe des services d'information de la CEPALC. Cette stratégie comprend également la mise à jour permanente des contenus en matière de sexospécificité et de développement de la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC.

h) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière d'utilisation des indicateurs sexospécifiques et d'élaboration de politiques publiques qui tiennent compte de la perspective sexospécifique, ainsi que pour la consolidation institutionnelle des organisations et des entités gouvernementales chargées des politiques et des programmes en faveur des femmes.

ii) Formation collective

Appui, sur la demande des pays de la région, aux activités de formation engagées par des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des universités et des centres d'enseignement, liés à la prise en compte de la perspective sexospécifique dans les processus de développement et les politiques publiques.

On prévoit la réalisation, durant la période biennale, de différents projets de coopération technique sur l'utilisation d'indicateurs sexospécifiques dans la conception des politiques publiques, l'application de politiques de l'emploi tenant compte de l'égalité entre les sexes dans des secteurs stratégiques de l'économie, et la consolidation des capacités des bureaux nationaux chargés de la condition féminine de l'Amérique latine et des Caraïbes en ce qui concerne la gouvernabilité.

i) Activités intermédiaires

i) Collecte, sous la forme de livres, des contenus des études réalisées durant la période biennale sur la sexospécificité et le développement économique et social de la région, dans le cadre des initiatives du sous-programme en matière de publications.

ii) Appui permanent aux divisions et aux groupes de la CEPALC pour la prise en compte de la perspective sexospécifique dans leurs activités de fond.

iii) Consolidation de l'utilisation des indicateurs sexospécifiques élaborés par le sous-programme durant les périodes biennales précédentes de la part de tous les services organiques de la CEPALC.

La réalisation des activités mentionnées aux points d) ii), e) ii), f) i) et des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

## 2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées en étroite collaboration avec les organismes et les entités gouvernementales des pays de la région chargés des politiques et des programmes concernant la condition féminine, les institutions publiques et privées concernées par l'application des politiques publiques favorables à l'égalité entre les sexes, et les centres d'enseignement et les organisations non gouvernementales menant des activités connexes.

On continuera de collaborer avec divers organismes du système des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne les activités sur la condition féminine qui seront réalisées, à l'échelon global, principalement dans le cadre de la Réunion interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes (IAMWGE),<sup>1</sup> et, à l'échelon régional, à l'occasion de la Réunion sur la promotion des femmes en Amérique latine et aux Caraïbes.<sup>2</sup>

## 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, en particulier lorsqu'ils sont directement concernés par la formulation, l'application et la gestion de politiques, de programmes et de projets liés à l'égalité des sexes. De plus, ces produits seront particulièrement utiles pour appuyer les activités de diverses organisations non gouvernementales, centres d'enseignement et instituts de recherche travaillant dans ce domaine.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des documents et des publications et la fourniture de matériels et de services d'information tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'Internet, ainsi que par le truchement des activités de coopération technique, la réalisation de consultations et de contacts périodiques, et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

---

<sup>1</sup> Lors de sa cinquième session, tenue à New York, en février 2000, la Réunion interinstitutions sur la femme et l'égalité des sexes (IAMWGE) a sollicité à la CEPALC d'assumer la responsabilité de diriger le Groupe de travail sur la disponibilité et l'utilisation des indicateurs sexospécifiques. Ce mandat a été rénové par la sixième session de la IAMWGE (New York, février 2001). Outre la CEPALC, ce groupe de travail inclut: la Commission économique pour l'Afrique/Commission économique pour l'Europe (CEA/CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Division de la promotion de la femme et la Division de statistique des Nations Unies, la FAO, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Institut international de recherches et de formation de la femme (INSTRAW), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), le Programme alimentaire mondial (PAM), le PNUD, l'UNESCO, le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour le développement de la femme (UNIFEM).

<sup>2</sup> A l'échelon régional, le travail conjoint de la CEPALC avec les organismes du système des Nations Unies fait essentiellement référence à la FAO, l'INSTRAW, l'OMS-OPS, le PAM, le PNUD et l'UNIFEM.



## **SOUS-PROGRAMME 6: POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

### Présentation

Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes poursuivent actuellement un processus de réformes économiques et sociales qui répercutent sur l'évolution de leurs dynamiques démographiques respectives, alors que des phénomènes propres à cette évolution, tels que la baisse de la fécondité et ses conséquences sur le vieillissement de la population et le comportement des courants migratoires internationaux influent sur les contenus et l'orientation de leurs politiques publiques dans les nouveaux scénarios du développement résultant de la mondialisation.

La région a réalisé des efforts pour mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), en particulier les accords et les objectifs du Programme d'action souscrit lors de la Conférence, afin d'améliorer les conditions de vie de la population, renforcer l'exercice des droits dans les domaines de la procréation et des migrations, et d'atténuer les inégalités socio-démographiques. Lorsque dix ans se seront écoulés depuis la souscription de ces engagements, à savoir en 2004, il faudra faire le point des progrès accomplis. Dans ce sens, l'objectif général du sous-programme sera de servir aux pays de la région d'instance d'appui technique afin de promouvoir et de coordonner leurs interactions et échanges d'expérience dans le domaine de la population et du développement et d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Programme d'action. Pour ce faire, des études comparatives seront menées à l'échelon sous-régional et régional sur les politiques appliquées dans divers pays en vue de l'accomplissement des objectifs et du développement des méthodologies, des procédures et des systèmes d'indicateurs nécessaires pour assurer le suivi de l'application de ces accords.

Le sous-programme aidera également les pays de la région à aborder la dynamique de leurs changements démographiques depuis la perspective des droits de l'homme dans le cadre de leurs stratégies de développement, étant donné l'importance accordée à cette perspective par la CIPD. Cela répond au besoin, d'une part, d'élargir à d'autres sphères les progrès déjà accomplis dans la conceptualisation et l'application des droits de procréation et, d'autre part, d'inclure une approche basée sur la prise en compte d'aspects tels que la migration internationale, le vieillissement, l'égalité entre les sexes, les situations de conflit et d'urgence, la bioéthique et la survie de minorités culturelles, à la lumière de la mondialisation des droits individuels et collectifs.

D'autre part, et malgré les progrès accomplis par la région dans l'utilisation de l'information et des connaissances démographiques pour la formulation des politiques publiques, des lacunes considérables subsistent au niveau de l'élaboration de paradigmes permettant de définir des scénarios démographiques et de distribution spatiale, et tenant compte non seulement de la dynamique démographique mais également de ses facteurs déterminants tant sur les plans économique, social et culturel que sur celui de la pérennité du développement. Ces déficiences sont encore plus manifestes à l'échelon de l'administration publique locale. C'est pourquoi le sous-programme à l'intention de continuer à prêter son appui aux pays de la région afin qu'ils puissent consolider leurs capacités locales et soient mieux à même d'utiliser l'information et les connaissances socio-démographiques pour l'élaboration et l'application de leurs politiques et programmes de développement. Un outil essentiel pour ce faire sera la coopération technique pour le développement afin de mieux tirer parti des résultats censitaires, promouvoir la collecte et le traitement approprié des statistiques sectorielles, créer des bases de données géo-référentielles et interactives, et élaborer des indicateurs pour l'élaboration de différentes interventions, l'évaluation de projets et l'affectation des ressources.

Le sous-programme épaulera également les pays membres de la CEPALC dans le suivi des engagements pris lors de la seconde Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, 2002). Dans ce domaine, il faudra être attentif à l'évolution du processus de vieillissement démographique et à son incidence sur les objectifs de développement des pays de la région, étant donné son influence, parmi d'autres, sur les modèles de formation familiale et l'ampleur et le sens des transferts intra-familiaux. De même, on examinera les rapports entre le processus de vieillissement et les réformes en matière de santé et de sécurité sociale.

Les rapports entre la dynamique de la population et l'inégalité sociale constitueront un autre domaine d'attention du sous-programme, afin d'accompagner les pays de la région dans l'évaluation des facteurs socio-démographiques qui contribuent à créer des inconvénients et d'autres formes de vulnérabilité sociale aux échelons individuel, familial, communautaire, régional et national, en particulier les facteurs qui contribuent à la transmission de ces phénomènes de génération en génération.

Une autre sphère d'action du sous-programme sera la systématisation de l'information relative aux migrations internationales dans le contexte des progrès en matière d'intégration sous-régionale et régionale. Dans ce sens, les efforts iront vers l'identification des facteurs déterminants de la migration, la quantification de leurs conséquences démographiques, économiques et socioculturelles, et la proposition de politiques qui contribuent à harmoniser les tendances migratoires avec les objectifs du développement national et les attentes des individus en tant qu'objectif du développement.

Finalement, on continuera d'appuyer les efforts que déploient les pays pour incorporer systématiquement dans leurs activités de programmation sociale l'information la plus actualisée sur les tendances des variables démographiques, notamment sur ce qui a trait à la fécondité, la mortalité, la structure d'âge, la migration interne ainsi que les modèles de distribution territoriale de la population. Le suivi permanent de ces tendances permettra d'anticiper le moment et la portée d'événements démographiques fondamentaux, afin d'adapter de façon opportune les politiques, programmes et projets socio-économiques pertinents.

Le programme de travail pour la période biennale 2004-2005, dont la réalisation relève de la Division de la population (CELADE), comprend quatre sphères thématiques. La première concerne les aspects liés à la coopération et à la formation en matière de population et de développement. La seconde est liée à l'analyse démographique et aux projections de population, alors que la troisième comprend les activités liées au développement, à l'adaptation et à l'utilisation de méthodologies pour l'analyse et la diffusion de l'information relative à la population. Finalement, la quatrième concerne les tâches liées à la prise en compte des facteurs socio-démographiques dans les politiques et les programmes de développement.

## 1. Activités

Sphère thématique 6.1: Coopération et formation à l'échelon régional en matière de population et de développement

### a) Prestation de services aux réunions intergouvernementales

Prestation de services d'appui au Comité spécial de session de la CEPALC sur la population et le développement, y compris l'élaboration de documents techniques pour le suivi biennal du Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement.

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes et la CIPD.

c) Publications périodiques

Publication de quatre numéros, durant la période biennale, de Notas de población, visant à divulguer les recherches et les études sur la population en Amérique latine et aux Caraïbes.

d) Matériel technique

Mise à jour périodique des contenus de la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC.

e) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande dans des domaines liés au Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la population et le développement et diffusion de thèmes sur la population par le truchement de sites sur Internet. Ces services pourront également être prêtés au siège de la CEPALC.

ii) Formation collective

Coopération avec les instances gouvernementales, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande afin de collaborer aux activités de formation portant sur des thèmes émergents liés à la population et au développement. On encouragera l'évaluation de l'expérience acquise dans différents pays de la région ainsi que l'échange des expériences réussies dans ces domaines.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 6.2: Analyse démographique et projections de population

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner les résultats des recensements de l'an 2000, leur utilisation dans la formulation de politiques sociales et leur diffusion en faveur de la décentralisation administrative.

b) Publications périodiques

Quatre numéros de la publication intitulée Boletín demográfico.

c) Publications non périodiques

Un rapport technique sur l'évaluation des recensements de l'an 2000.

d) Matériel technique

i) Mise à jour d'une base de données sur les tendances démographiques, les projections de population par sexe et par âge, et les indicateurs démographiques.

ii) Mise à jour permanente d'une base de données du Programme d'étude de la migration internationale en Amérique latine (IMILA), par le truchement de l'incorporation des résultats des recensements de l'an 2000.

e) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de collecte de données, d'analyse démographique et de méthodologies permettant l'élaboration de projections et d'estimations démographiques. Ces services peuvent également être prêtés au siège de la CEPALC.

ii) Formation collective

Un atelier sur la collecte de données, l'analyse démographique et les méthodologies permettant l'élaboration de projections et d'estimations démographiques, ayant une durée allant d'une à deux semaines, pour approximativement dix professionnels travaillant dans des domaines liés à la population et au développement.

La réalisation des activités opérationnelles et de celles indiquées au point d) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 6.3: Développement de méthodologies et d'instruments pour l'analyse et la diffusion de l'information démographique

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'analyser l'utilisation de logiciels socio-démographiques pour l'élaboration, le contrôle et l'évaluation des politiques et des programmes publics.

b) Publications périodiques

Publication de deux numéros de REDATAM Informa al día et diffusion électronique sur le site Internet de la CEPALC.

c) Publications non périodiques

Une étude sur les applications de logiciels en matière de population pour consolider les capacités locales afin d'incorporer les connaissances et l'information socio-démographiques à l'élaboration et l'application de politiques et de programmes publics.

d) Matériel technique

Mise au point et actualisation de logiciels facilitant l'utilisation de l'information relative à la population afin, notamment, de tirer un meilleur parti des données censitaires de l'an 2000 et d'autres sources d'information, moyennant l'utilisation combinée du système de recherche de données de petites aires par micro-ordinateur (REDATAM) et des systèmes d'information géographique.

i) Mise à jour permanente d'une base de données socio-démographiques sur les recensements et les statistiques vitales.

e) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de conception et de maniement des applications des logiciels liés à REDATAM et la création de bases de données connexes. Ces services pourront également être prêtés au siège de la CEPALC.

ii) Formation collective

Quatre ateliers, ayant une durée allant d'une à deux semaines, pour approximativement dix professionnels par atelier, sur l'utilisation des applications des logiciels REDATAM et la création de bases de données connexes.

La réalisation des activités opérationnelles et de celles indiquées au point d) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 6.4: Prise en compte des facteurs socio-démographiques dans les politiques, les programmes et les projets de développement

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis en matière d'études et de politiques liées au vieillissement de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les rapports entre vieillissement, famille et politiques publiques.

ii) Un document sur les rapports entre la dynamique démographique, les modèles de la production et l'inégalité sociale comme base pour la construction de scénarios futurs.

iii) Une étude sur les rapports entre la dynamique démographique et l'exercice des droits de l'homme.

iv) Une étude sur la gestion de la migration internationale dans le contexte du développement et des processus d'intégration sous-régionale et régionale.

c) Matériel technique

i) Création et mise à jour permanente d'une base de données sur le vieillissement en Amérique latine et aux Caraïbes, afin d'effectuer un suivi démographique régulier du segment de la population constitué par le troisième âge.

ii) Mise à jour et perfectionnement de la base de données sur la distribution spatiale et l'urbanisation de la population en Amérique latine et dans les Caraïbes (DEPUALC), avec une attention particulière à l'incorporation des résultats des recensements de l'an 2000.

d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en vue de la prise en compte des éléments socio-démographiques dans les politiques, les programmes et les projets de développement.

ii) Formation collective

Un atelier ayant une durée allant d'une à deux semaines pour approximativement dix professionnels, sur la prise en compte des éléments socio-démographiques dans les politiques, les programmes et les projets de développement.

La réalisation des activités opérationnelles et de celles mentionnées au point d) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront menées à bien en étroite collaboration avec plusieurs programmes et services du système des Nations Unies, en particulier le FNUAP, le PNUD, la Division de la population des Nations Unies, la Division de statistique des Nations Unies ainsi qu'avec des institutions spécialisées telles que la FAO, l'OPS, l'Unesco et le FISE, et des organisations intergouvernementales telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la BID. On encouragera également les rapports d'échange et de coopération avec des organismes non gouvernementaux concernés par la démographie et le développement, en particulier ceux travaillant à l'échelon régional et sous-régional.

3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, en particulier lorsqu'ils sont directement concernés par les questions démographiques dans les ministères de la santé, de l'éducation et du logement, ainsi que des bureaux nationaux de statistiques. Ces produits s'adressent également à d'autres

organisations et entités publiques et privées chargées de la formulation, de la mise en œuvre et de la gestion de programmes, de politiques et de projets sur différents aspects liés à la population, ainsi qu'aux bureaux nationaux, régionaux et locaux dont relève le développement économique et social. Ces produits seront également utilisés par des universités et d'autres institutions d'enseignement, les centres d'études et de recherche et d'autres instances intéressées par les thèmes envisagés.

Une stratégie de diffusion ciblée sera appliquée afin que les produits de ce sous-programme parviennent aux usagers finaux et soient effectivement utilisés. Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des documents et des publications, la fourniture de matériel et de services d'information, tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'Internet. Les utilisateurs pourront également être contactés moyennant les activités de formation et coopération technique, la réalisation de consultations périodiques, et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

## **SOUS-PROGRAMME 7: PLANIFICATION DE LA GESTION PUBLIQUE**

### Présentation

Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes se trouvent au milieu d'un processus de modernisation de l'Etat, ce qui place au premier plan le besoin de revaloriser la planification à moyen et long termes et l'élaboration de règles macro-budgétaires et d'indicateurs de la performance, afin d'évaluer la gestion publique et de l'orienter vers une meilleure efficacité et efficacie depuis le point de vue des coûts. Dans le cadre de l'effort de modernisation, plusieurs phénomènes émergents ont acquis une grande importance, entre autres, les phénomènes liés aux nouvelles modalités d'intervention publique, la création et la consolidation d'organismes régulateurs et l'échange d'expériences en matière de régulation, la décentralisation de la gestion publique, le développement de la compétitivité territoriale, la création de banques de projets d'investissement et les nouvelles modalités de programmation d'investissements aux échelons national, régional et local. Le sous-programme a pour objectif de promouvoir la coopération régionale entre les pays membres de la CEPALC dans ces domaines.

Durant la période biennale 2004-2005, la réalisation des activités correspondantes à ce sous-programme a été confiée à l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES). Les activités sont regroupées autour de quatre sphères thématiques, qui traitent respectivement de: i) la gestion publique et la régulation; ii) la décentralisation, l'aménagement du territoire et la gestion du développement territorial; iii) la programmation et les projets d'investissement; et iv) la coopération entre les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les activités portant sur la gestion publique et la régulation des services publics sont organisées autour de trois lignes principales de travail. La première se centrera sur le suivi des processus de réforme de l'Etat et des nouvelles modalités de gestion publique, en particulier sur les initiatives articulant, depuis une perspective pluriannuelle, la planification stratégique, les normes macro-budgétaires, le budget public et le modèle de gestion en fonction des résultats. La seconde portera sur le développement et la révision des méthodologies nécessaires pour la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques budgétaires, notamment en ce qui concerne la gouvernabilité, la transparence de la gestion et les bonnes pratiques. La troisième ligne de travail sera consacrée à la systématisation des expériences de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le domaine de la régulation, en particulier en ce qui concerne les réformes appliquées dans la prestation des services publics et les politiques visant à encourager la concurrence.

D'autre part, la partie consacrée à la décentralisation et à l'aménagement du territoire sera centrée sur l'examen des effets différenciés de la mondialisation, l'intégration et des différents formes de décentralisation sur les processus de développement territorial et la possibilité de promouvoir des processus endogènes, dans lesquels les gouvernements locaux et régionaux sont appelés à se constituer en protagonistes de la promotion de la production au niveau territorial. De même, on épaulera les pays de la région dans l'élaboration de politiques et de stratégies locales productives et compétitives dans un cadre de développement social équitable et durable, et dans la consolidation de la gestion locale du développement à partir du niveau territorial.

La sphère centrée sur les projets et la programmation des investissements a pour objectif fondamental d'appuyer les pays de la région pour améliorer l'investissement public et promouvoir une culture de projets dans l'administration de l'Etat, dans le cadre des stratégies de décentralisation et de participation du secteur privé. Pour ce faire, on mettra l'accent sur les aspects pratiques et théoriques de la préparation, la gestion et l'évaluation des projets d'investissement dans leurs domaines macro-



économique, méso-économique et micro-économique. Au premier niveau, un suivi sera effectué aux systèmes nationaux d'investissement public pour en connaître les progrès, les difficultés, et les principales réformes d'ordre légal et méthodologique. Sur le plan méso-économique, on examinera les changements institutionnels intervenus dans l'administration et le contrôle de l'investissement public à la lumière de phénomènes tels que la décentralisation et la mondialisation. Enfin, à l'échelon micro-économique, on accordera la priorité au développement méthodologique pour la préparation et l'évaluation de projets.

Finale, le sous-programme continuera de prêter ses services aux pays de la région comme instance d'appui technique, pour encourager et coordonner leurs rapports et leurs échanges d'expériences dans le domaine de la planification, ainsi que pour promouvoir la formation de fonctionnaires publics aux échelons central, régional et local, moyennant des cours spécialisés de courte durée.

## 1. Activités

### Sphère thématique 7.1: Gestion publique et régulation

#### a) Réunion technique

Réunion technique afin d'examiner les expériences en matière de gestion publique et de politiques budgétaires dans les pays de la région.

#### b) Publications non périodiques

i) Un document sur les tendances et les innovations en matière de politiques budgétaires, de budgets publics et de gestion en fonction des résultats dans les pays de la région.

ii) Une étude sur les méthodologies et les expériences de programmation budgétaire à moyen terme dans les pays de la région.

iii) Deux documents visant à examiner l'évolution des cadres réglementaires pour la prestation de services publics.

#### c) Matériel et services d'information

Brochures de diffusion du cours international sur les réformes économiques et la gestion publique stratégique et d'autres cours ou séminaires internationaux.

#### d) Activités opérationnelles

##### i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de gestion publique et de régulation.

ii) Formation collective

Cours international sur les réformes économiques et la gestion publique stratégique, d'une durée de quatre semaines, pour environ 30 fonctionnaires gouvernementaux des niveaux moyen et supérieur du domaine économique et financier, et pour les élèves d'établissements d'enseignement spécialisé.

Cours et séminaires internationaux d'une durée allant d'une à deux semaines pour environ 20 fonctionnaires gouvernementaux et universitaires spécialisés, sur des sujets à sélectionner, tels que la gestion et l'évaluation des politiques publiques, la provision et la régulation de services publics, la coordination de politiques macro-économiques et le financement de la sécurité sociale (deux cours ou séminaires par année de la période biennale).

e) Activités intermédiaires

Promotion, direction et coordination des activités de formation, sélection des participants, élaboration de programmes d'études et sélection de professeurs, organisation et préparation de matériel didactique et conception d'ateliers et de séminaires.

La réalisation d'une part importante de ces activités dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 7.2: Décentralisation, aménagement du territoire et gestion du développement local

a) Réunions techniques

i) Réunion technique afin d'examiner les processus de décentralisation et d'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes et leurs conséquences à l'échelon local.

ii) Réunion technique afin d'examiner les politiques de développement et d'aménagement du territoire en Amérique latine et dans les Caraïbes.

iii) Une réunion technique destinée à l'analyse des programmes visant à attirer les investissements et à promouvoir la production et leurs rapports avec le développement territorial endogène.

iv) Réunion technique afin d'examiner les programmes d'étude, les modalités d'enseignement et les débouchés professionnels d'étudiants de deuxième cycle en cours et l'aménagement du territoire en Amérique latine et dans les Caraïbes.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les processus de décentralisation et d'intégration et le développement territorial en Amérique latine et dans les Caraïbes.

ii) Une étude sur le cadre institutionnel national, régional et local chargé d'encourager la promotion de la production.

iii) Une étude sur les politiques et les instruments de développement et d'aménagement du territoire.

iv) Un document sur les méga-projets, le développement territorial et les structures participatives dans certains pays de la région.

v) Une étude sur la structure institutionnelle et les fonctions des organismes nationaux liés à la gestion du développement du territoire.

c) Matériel technique

i) Mise au point et actualisation de deux bases de données d'indicateurs sous-nationaux sur les processus de décentralisation et le comportement économique du territoire.

ii) Mise au point et actualisation d'une base de données documentaire sur les politiques de développement, les structures participatives et l'aménagement du territoire de certains pays de la région.

iii) Mise au point et actualisation d'un espace sur le site Internet spécialisé de l'ILPES, consacré à l'échange permanent entre professionnels et chercheurs autour de matières liées à la décentralisation, l'aménagement du territoire et la gestion du développement du territoire.

iv) Mise au point d'applications de systèmes d'information géographiques visant à identifier des politiques de développement régional et local.

d) Matériels et services d'information

Brochures de diffusion de cours nationaux et internationaux sur la gestion du développement régional et local.

e) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux gouvernements et aux administrations nationales et sous-nationales qui en font la demande en matière de décentralisation, d'aménagement du territoire et de développement économique local et régional.

ii) Formation collective

Deux cours internationaux, d'une durée de cinq semaines chacun, sur la gestion du développement régional et local pour environ 30 participants (un cours par année de la période biennale).

Deux cours nationaux sur le développement local et régional, d'une durée de trois semaines chacun, à la demande des pays (un cours par année de la période biennale).

Coopération avec les entités gouvernementales, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux qui en font demande, pour appuyer les

activités de formation et d'enseignement en matière de décentralisation, d'aménagement du territoire et de gestion du développement territorial.

f) Activités intermédiaires

Promotion, direction et coordination des cours; sélection des participants et préparation du matériel didactique.

La réalisation d'une part importante de ces activités dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 7.3: Projets et programmation des investissements

a) Réunions techniques

i) Réunion technique afin d'examiner différentes expériences liées à l'évaluation de politiques et de programmes de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

ii) Réunion technique afin d'examiner différentes expériences liées à l'évaluation postérieure de projets de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

iii) Une réunion technique sur les expériences et les progrès accomplis en matière d'éducation à distance dans le cadre du réseau de l'Amérique latine et des Caraïbes pour la formation et la coopération technique moyennant cette modalité éducative.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur la prise en compte de la perspective sexospécifique dans la formulation, la préparation et l'évaluation de projets et de programmes de développement dans la région.

ii) Un document sur la prise en compte de l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans la totalité du projet.

iii) Une étude sur la structure légale et institutionnelle des systèmes nationaux d'investissement public de l'Amérique latine et des Caraïbes.

iv) Une étude comparative des résultats obtenus par les systèmes nationaux d'investissement public de l'Amérique latine et des Caraïbes, avec des recommandations pour leur perfectionnement et leur création dans les pays ne disposant pas de ces systèmes.

c) Matériel technique

i) Mise au point et actualisation d'un espace sur la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC, consacré à la préparation et à l'évaluation de politiques, de programmes et de projets.

ii) Création et mise à jour périodique d'une base de données régionale interactive, sur la page du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC, sur les projets et les programmes réussis de développement.

d) Matériel et services d'information

i) Brochures de diffusion des cours internationaux et sous-régionaux sur la préparation et l'évaluation de projets, la gestion de l'exécution de projets et l'utilisation de la méthodologie du cadre logique pour l'évaluation de programmes.

ii) Distribution par courrier électronique dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes de notes d'information sur l'évaluation de politiques, les programmes, les projets et l'évaluation de l'impact sur l'environnement (huit notes durant la période biennale).

e) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de systèmes nationaux d'investissement public et d'évaluation de politiques, de programmes et de projets.

ii) Formation collective

Deux cours internationaux sur la préparation et l'évaluation de projets, d'une durée de trois semaines, pour 30 fonctionnaires gouvernementaux à l'échelon national, régional et local et pour les enseignants et les spécialistes intéressés par cette matière.

Quatre cours internationaux, d'une durée de deux semaines chacun, sur la gestion de la mise en œuvre de projets de développement local, pour 30 fonctionnaires gouvernementaux à l'échelon national, régional ou local et pour les enseignants et les spécialistes intéressés par cette matière (un cours par année de la période biennale).

Deux cours internationaux, d'une durée de deux semaines chacun, sur la méthodologie du cadre logique et son application dans l'évaluation de programmes pour 30 fonctionnaires gouvernementaux à l'échelon national, régional ou local et pour les enseignants et les spécialistes intéressés par cette matière (un par année de la période biennale).

f) Activités intermédiaires

Promotion, direction et coordination des activités de formation; sélection des participants; élaboration de programmes d'étude; préparation et organisation du matériel didactique et conception d'ateliers et de séminaires.

La réalisation d'une part importante de ces activités dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 7.4: Coopération entre les organismes de planification d'Amérique latine et des Caraïbes

a) Réunions intergouvernementales

Organisation et prestation de services d'appui et techniques lors de deux rencontres des organismes nationaux de planification: les vingt-deuxième et vingt-troisième réunions du Bureau directeur du Conseil régional de planification (MD/CRP).

b) Publications

Quatre numéros du Boletín del Instituto (deux numéros par année de la période biennale).

c) Matériels et services d'information

Préparation de brochures, de notes d'information et de presse sur les activités du sous-programme, en fonction des besoins, et actualisation périodique de la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC.

La réalisation d'une part importante de ces activités dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

2. Rapports interinstitutions de collaboration et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées en étroite collaboration avec les organismes nationaux de planification d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'avec des universités et des centres de recherche, des entités du secteur privé et des organisations non gouvernementales liées à la planification stratégique et à la gestion des questions d'intérêt public. En particulier, on souscrira et actualisera des accords de collaboration avec des organismes internationaux, des gouvernements et des administrations nationales et locales, ainsi qu'avec des universités. De plus, on participera à des réseaux de chercheurs et avec des acteurs concernés par les matières liées à la planification de l'administration publique.

Selon la nature des activités et la sphère thématique correspondante, des rapports spécifiques seront entretenus avec diverses entités, en particulier la BID, l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), l'Institut de développement économique (IDE) de la Banque mondiale, l'Institut international d'administration publique du gouvernement français, l'Association internationale du budget public (ASIP) et le Public Management Service de l'OCDE, des universités de la région, des sociétés de développement et des associations de municipalités.

3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, en particulier lorsqu'ils font partie d'organismes de planification et de coordination des politiques économiques et sociales aux niveaux régional, national, des États et local, ainsi que toutes les personnes chargées de réaliser des activités de planification, de programmation et de gestion dans d'autres organisations et entreprises publiques.

Les produits seront utilisés par diverses institutions de la société civile, telles que les groupes et les partis politiques, les associations patronales, syndicales et professionnelles, ainsi que les universités et d'autres établissements d'enseignement et de recherche.

Les utilisateurs seront contactés moyennant l'organisation d'activités de formation, la distribution de documents et de publications et la fourniture de matériels et de services d'information, tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'Internet. Les utilisateurs pourront également être contactés moyennant les activités de coopération technique, la réalisation de consultations périodiques, et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

**SOUS-PROGRAMME 8: ENVIRONNEMENT ET ETABLISSEMENTS HUMAINS**Présentation

L'évaluation de la décennie qui s'est écoulée depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) montre que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes n'en est qu'à ses premiers pas sur la voie du développement durable. Bien que la région ait assumé avec enthousiasme ses engagements dans ce sens et mis en marche différentes initiatives destinées à appliquer la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ainsi qu'Action 21, les résultats sont encore loin d'être satisfaisants.

Au-delà des progrès accomplis, certains secteurs restent retardataires notamment du fait que les principes de la protection de l'environnement et du développement durable sont perçus comme des entraves au développement économique et social, ce qui limite la capacité publique pour contrôler la pollution et mettre un frein à la dégradation environnementale croissante d'écosystèmes essentiels.

Les politiques environnementales en vigueur, ainsi que les instruments de régulation directe et indirecte utilisés dans la région restent pour la plupart réactifs, tandis que les politiques préventives et de promotion, visant à accroître la qualité environnementale d'une façon étroitement liée à la compétitivité de la production, sont loin de recevoir toute l'attention nécessaire. De même, la mise en place d'institutions environnementales n'en est qu'à ses débuts, ce qui se traduit, entre autres, par les difficultés pour atteindre des objectifs en termes de politiques transectorielles efficaces et pour consolider la position négociatrice des pays de la région sur le plan international. Les conséquences de la faiblesse institutionnelle sont particulièrement évidentes sur le plan des effets environnementaux associés aux structures exportatrices, à l'investissement privé et aux stratégies économiques nationales et sous-régionales.

Tous ces antécédents posent, pour les pays de la région, de nouveaux enjeux dont certains étaient à peine ébauchés au moment de la tenue de la CNUED, en 1992. Contrairement à ce qui se passait alors, l'élément distinctif du contexte international actuel est la consolidation du processus de mondialisation dans lequel la région se trouve totalement plongée. D'autre part, le manque d'information empirique et d'indicateurs de pérennité restera l'un des principaux obstacles à surmonter pour mesurer de façon objective l'ampleur des coûts économiques, sociaux et environnementaux des stratégies de développement qui ne tiennent pas compte des critères de pérennité. Afin de contribuer à articuler une réponse cohérente face à cette situation, le sous-programme se fixe, comme premier objectif, de contribuer à évaluer systématiquement les progrès accomplis par la région dans l'adoption de modes de développement durable. Pour ce faire, il est prévu d'examiner les tendances de pérennité observables dans la région et d'en assurer un suivi, moyennant l'élaboration et l'application d'un ensemble d'indicateurs déterminés, afin de fournir l'information utile aux responsables de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques.

A titre complémentaire, et étant donné le rôle de l'Etat dans la promotion du développement durable, le sous-programme se propose également d'appuyer les pays de la région pour consolider leurs capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques publiques incorporant les critères de pérennité. Une telle démarche sera basée sur l'examen comparatif des politiques et des systèmes nationaux et sous-régionaux liés au développement durable et permettra d'épauler les pays et les organismes d'intégration de la région en ce qui concerne la mise en place et le suivi des accords multilatéraux en matière



d'environnement, en particulier ceux ayant trait à la biodiversité, le changement climatique, la désertification et Action 21, ainsi que les négociations y afférentes.

Le sous-programme se centrera également sur l'examen de certains rapports existant l'économie et l'environnement, en vue de fournir aux gouvernements de la région des connaissances actualisées ainsi que des informations utiles dans la prise de décisions. Dans ce domaine, la priorité sera accordée à l'analyse de l'interaction entre le commerce et l'environnement, tant pour les effets que les politiques commerciales exercent sur l'environnement, que pour l'importance croissante des questions d'environnement dans les négociations commerciales, en particulier à la lumière des récents accords de Doha. De plus, on accordera une attention particulière au potentiel d'élaboration et de mise en œuvre de politiques budgétaires et d'instruments de marché visant à favoriser une meilleure gestion de l'environnement ; à l'affectation de ressources publiques et privées à la protection de l'environnement, et aux stratégies et tendances du financement du développement durable à l'échelon international, régional et national.

Finalement, un autre défi auquel répondra ce sous-programme concerne le besoin de renforcer la capacité de gestion urbaine des pays de la région, moyennant la prise en compte du concept de pérennité dans la formulation de leurs politiques urbaines et territoriales, à la lumière des problèmes environnementaux résultant des taux élevés d'urbanisation affichés par la plupart de ces pays. C'est ainsi que l'un des domaines de travail sera consacré à l'examen comparatif des politiques d'utilisation des sols et d'aménagement du territoire en vigueur, au suivi du processus d'incorporation des questions environnementales à l'action régionale et municipale dans la ligne de la dynamique de la décentralisation, et à prêter un appui des pays membres de la CEPALC dans la mise en œuvre des accords internationaux sur ces matières, en particulier ceux souscrits dans le cadre du Programme Habitat II.

Ainsi, le programme de travail pour la période biennale 2004-2005, dont la réalisation sera confiée à la Division de l'environnement et des établissements humains, a été organisé autour des sphères thématiques suivantes: l'évaluation des progrès du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes ; le suivi des politiques publiques et des accords internationaux et régionaux aux fins du développement durable; l'analyse du rapport entre l'économie et l'environnement ; et le développement territorial et les établissements humains.

## 1. Activités

### Sphère thématique 8.1: Evaluation des progrès du développement durable dans la région

#### a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner les causes des processus qui compromettent la pérennité du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans ce domaine.

#### b) Publications non périodiques

i) Un rapport sur les progrès du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes.

ii) Une étude sur la vulnérabilité sociale face aux changements en matière d'environnement dans certains pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

c) Matériel technique

Mise à jour et perfectionnement de la base de données sur les variables économiques, sociales et environnementales et les indicateurs permettant d'évaluer les progrès du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes.

d) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de méthodologies de mise au point d'indicateurs.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 8.2: Suivi des politiques publiques et des accords internationaux et régionaux aux fins du développement durable

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner les leçons apprises quant à l'application de politiques et d'instruments qui tiennent compte des volets économique, social et environnemental du développement durable.

b) Publications non périodiques

i) Une étude élaborée depuis la perspective de la justice en matière d'environnement sur la distribution des bénéfices et des coûts sociaux des politiques en matière d'environnement entre différents groupes sociaux.

ii) Une étude pour évaluer, depuis une perspective juridique et institutionnelle, les différents modèles de conception intégrale de politiques publiques aux fins du développement durable, dont ceux correspondant aux institutions sous-régionales et sous-nationales.

c) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande dans l'élaboration de mécanismes permettant le suivi de la mise en oeuvre des accords internationaux en matière d'environnement et d'évaluer leurs conséquences sur les pratiques et les procédures de la gestion publique aux échelons régional, national et local.

ii) Formation collective

Coopération avec des entités gouvernementales et intergouvernementales, des universités, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, pour appuyer les activités de formation en matière de gestion de l'environnement.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 8.3: Economie et environnement

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner le traitement que reçoivent les zones stratégiques mettant en rapport le commerce et l'environnement dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes dans les principales instances de négociation multilatérale sur des questions environnementales, commerciales et d'intégration.

ii) Une réunion d'experts chargés d'évaluer le potentiel des réformes budgétaires ainsi que les progrès accomplis en matière d'application d'instruments économiques dans la gestion de l'environnement dans certains pays de la région.

b) Publications non périodiques

i) Une étude relative à l'impact sur l'environnement de la stratégie de développement orientée vers les marchés externes dans certains secteurs et pays de la région.

ii) Une étude sur l'importance des questions d'environnement pour les pays de la région à la lumière de l'évolution des négociations commerciales en cours.

iii) Une étude sur l'application d'instruments de marché sur le plan des politiques budgétaires en matière d'environnement et leur potentiel en termes d'accroissement du développement dans la région.

iv) Une étude sur le financement des dépenses publiques destinées à la protection de l'environnement dans certains pays de la région.

v) Une étude sur l'investissement privé en matière de protection de l'environnement dans la région.

vi) Une étude sur les rapports entre la politique énergétique, y compris le transport, et le changement climatique.

c) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande dans diverses matières associées à l'économie et à l'environnement.

ii) Formation collective

Cours de formation à l'échelon régional, destinés aux fonctionnaires gouvernementaux et aux professionnels travaillant dans le domaine de l'économie et de l'environnement, sur les politiques publiques aux fins du développement durable, l'économie environnementale et les politiques environnementales, la gouvernabilité et la justice environnementale, les négociations internationales et les traités et accords internationaux, et les indicateurs de pérennité.

La réalisation des activités opérationnelles et de celle mentionnée au point a) ii) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 8.4: Développement territorial et établissements humains

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner certains aspects liés à la planification et à la gestion des établissements humains.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur la mise en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes du Programme Habitat II (Habitat + 10) et du Plan d'action régional de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les établissements humains.

ii) Une étude sur les progrès et les nouvelles orientations des politiques aux fins du développement durable des établissements humains de la région.

iii) Une étude comparative sur la gestion locale de l'environnement urbain dans divers pays de la région.

c) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière d'efficience publique de la gestion des établissements humains, de la gestion environnementale urbaine et de l'évaluation de l'impact des catastrophes naturelles sur les secteurs urbains et l'environnement.

ii) Formation collective

Coopération avec des entités gouvernementales, des universités, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, pour appuyer les activités de formation en matière de gestion et de planification de l'environnement urbain et territorial.

d) Activités intermédiaires

Elaboration de documents techniques pour la réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes (MINURVI), qui a lieu tous les deux ans.

La réalisation des activités opérationnelles et de celle mentionnée au point a) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées en étroite collaboration avec les organisations, les programmes et les institutions spécialisées du système des Nations Unies, tels que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PNUD, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la FAO, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) (CNUEH) et la Commission sur le développement durable, ainsi qu'avec d'autres organismes intergouvernementaux comme la BID et la Banque mondiale.

De plus, on consolidera les rapports avec le Forum des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes, comme principale instance environnementale de la région, ainsi qu'avec la réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes (MINURVI).

On renforcera également les rapports de coopération avec les institutions chargées de l'environnement dans les accords d'intégration existant dans la région ; avec les secrétariats des principales conventions en matière d'environnement sur la biodiversité, le changement climatique et la désertification ; et avec des institutions à caractère financier comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Société andine de développement (SAD).

De plus, divers systèmes de coopération bilatérale, des organisations non gouvernementales, le secteur des affaires, des universités et des centres de recherche seront aussi contactés en fonction des sphères thématiques abordées.

3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités chargées de la formulation de politiques et de la prise de décisions en matière d'environnement et de gestion environnementale, ainsi qu'aux autorités responsables des établissements humains et aux autorités locales.

Ces produits seront également utilisés par divers organismes régionaux et sous-régionaux, les universités, les centres de recherche universitaire, le secteur des entreprises et les organisations non gouvernementales concernés par les thèmes envisagés.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution de publications et de rapports, les activités de coopération technique et l'organisation de cours, d'ateliers et de réunions.

## **SOUS-PROGRAMME 9: RESSOURCES NATURELLES ET INFRASTRUCTURE**

### Présentation

Les réformes structurelles entreprises dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes durant les dix dernières années ont engendré des changements notables dans le cadre institutionnel des secteurs liés à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles énergétiques, hydriques, minières et halieutiques, et dans la prestation de services d'infrastructure, entre autres, en matière d'énergie, d'eau potable, d'assainissement et de transport. Cependant, ces transformations ont eu des résultats mitigés, étant donné que simultanément aux progrès accomplis en matière de développement durable, on enregistre des stagnations et parfois même, dans certains cas, des reculs. Les principales réussites sont associées à des améliorations dans l'efficacité de la production, à une hausse de l'investissement pour la prestation accrue de services et une réduction du caractère discrétionnaire dans la formation des prix relatifs. C'est au niveau des volets sociaux et environnementaux que se trouve la majeure partie des défis à relever, en particulier en ce qui concerne la gestion rationnelle des ressources naturelles, le perfectionnement des mécanismes régulateurs et l'élaboration adéquate de politiques publiques, qui sont des facteurs indispensables pour consolider la voie du développement durable.

La coexistence actuelle dans la région d'une multitude de modèles d'organisation de la production dans ces secteurs et les résultats mitigés observés, pose de nouvelles questions quant à leur fonctionnement optimum et l'utilisation efficiente, durable et équitable des ressources naturelles et des services d'infrastructure. Afin de répondre à ces défis, le programme de travail pour la période biennale 2004-2005, dont la réalisation est confiée à la Division des ressources naturelles et de l'infrastructure, se propose, comme premier objectif, de contribuer à la consolidation des capacités des pays de la région dans la formulation et la mise en œuvre de politiques destinées à promouvoir l'utilisation rationnelle et efficiente des ressources naturelles et des services d'infrastructure dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'industrie minière et du transport, ainsi que de progresser dans le même temps vers les objectifs de croissance économique, d'équité sociale et de pérennité de l'environnement. On prétend y parvenir moyennant l'analyse des nouveaux mécanismes institutionnels actuellement en fonctionnement et la prestation de services de coopération technique, en vue de promouvoir l'intégration physique et commerciale des pays de la région et d'améliorer dans le même temps la coordination des politiques correspondantes au sein de chaque pays et entre eux.

Bien qu'il soit essentiel que les pays de la région poursuivent la consolidation de leurs processus de réforme afin d'accroître la compétitivité systémique et celle de ces secteurs, considérablement influencés par la mondialisation, il n'en est pas moins fondamental d'avancer simultanément vers le renforcement du rôle régulateur de l'Etat, en vue de réduire les externalités négatives résultant de la prolifération des activités productives et des services dans ces secteurs, ainsi que pour surveiller les risques potentiels associés à l'excès de concentration et à l'éventuelle apparition d'oligopoles dans des positions dominantes. Dans ce sens, un second objectif de ce programme de travail est d'appuyer les pays de la région dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles et techniques pour perfectionner les cadres régulateurs des activités et des secteurs mentionnés, afin de déterminer la meilleure combinaison de régulation et de concurrence dans chaque secteur, combler les déficits et les lacunes dans cette sphère, rendre plus transparents les systèmes d'information, et contribuer à équilibrer les droits et les obligations du gouvernement, des utilisateurs et des entreprises publiques et privées prestataires de services.

Finalement, le sous-programme se fixe comme troisième objectif de contribuer, d'une part, à améliorer l'articulation entre la formulation et l'application des politiques aux fins du développement

durable des secteurs et des activités liés aux ressources naturelles, l'énergie et l'infrastructure, tâche qui doit être menée aux échelons national, régional et local de chaque pays, et d'autre part, promouvoir la coordination de ces politiques et des cadres régulateurs en vigueur aux échelons sous-régional et international. Cet objectif découle des progrès accomplis en ce qui concerne les processus de décentralisation mis en œuvre dans de nombreux pays de la région, qui ont transféré aux gouvernements locaux une part importante de fonctions exercées auparavant par le gouvernement central, ainsi que la responsabilité en ce qui concerne la prestation de divers services publics de base, ouverts dans l'actualité à la participation de nouveaux agents, dont le secteur privé. Cet objectif constitue également une reconnaissance de la connotation qu'acquiert l'intégration physique et commerciale résultant des tendances à l'internationalisation croissante des sociétés et des économies, ce qui met en avant le besoin d'améliorer la cohérence des politiques et des cadres régulateurs en vigueur dans certains pays appartenant à des espaces géo-économiques communs.

Par ailleurs, dans le cadre de l'objectif précédent il est tenu compte des espaces territoriaux délimités par des éléments géographiques naturels, dont les territoires partagés par deux pays ou plus, dans lesquels il faut promouvoir la capacité de gestion de façon à assurer une administration coordonnée. Tel est le cas de la gestion des bassins, des bandes côtières, des océans ou des écosystèmes dont les territoires et les systèmes de transport vont au-delà des limites politico-administratives établies au sein d'un pays ou entre deux pays ou plus.

A la lumière de ce qui précède, ce sous-programme est organisé autour de cinq sphères thématiques, relatives à la participation du secteur privé et la réglementation de la prestation de services publics; à la gestion durable des ressources naturelles ; aux ressources naturelles et à l'infrastructure dans les processus d'insertion internationale et d'intégration régionale ; aux instruments juridiques nationaux et internationaux liés aux ressources naturelles et à l'infrastructure ; et à la pérennité, l'efficacité et l'équité dans les systèmes de transport terrestre.

## 1. Activités

Sphère thématique 9.1: Participation du secteur privé et réglementation dans la prestation de services publics

### a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts chargés d'examiner les expériences et les progrès en matière de réglementation du domaine énergétique dans certains pays de la région.

ii) Une réunion d'experts chargés d'analyser les expériences et les progrès dans la région en matière de réglementation des activités de transport traditionnellement contrôlées par le secteur public dans lesquelles participe actuellement le secteur privé.

### b) Publications non périodiques

i) Une étude sur la réglementation du domaine énergétique dans certains pays de la région, avec une attention particulière à ses conséquences sur les marchés de l'énergie.

ii) Une étude sur l'expérience et les progrès dans la région en matière de réglementation d'activités de transport traditionnellement contrôlées par le secteur public dans lesquelles participe actuellement le secteur privé.

iii) Une étude sur l'incidence des réformes structurelles sur les mécanismes de formation des prix de l'énergie dans divers pays de la région et leurs conséquences sur les groupes sociaux les plus défavorisés.

iv) Une étude sur la réglementation des services d'approvisionnement d'eau potable et d'assainissement, en particulier dans l'élaboration de cadres régulateurs visant à promouvoir l'investissement et la participation du secteur privé, et à accroître l'efficacité de ces services sur les plans économique, sociale et environnementale.

v) Une étude sur la participation de l'industrie minière dans l'économie de certains pays de la région, en particulier sur l'incidence de l'investissement étranger dans la contribution du secteur de l'industrie minière au développement en termes de création d'emplois, de croissance économique et de redistribution des revenus.

vi) Une étude sur la situation actuelle de la structure fiscale du secteur de l'industrie minière, notamment en termes de son incidence sur les recettes budgétaires réelles dans certains pays de la région.

b) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en font la demande en matière de politiques de réglementation de services publics liés au développement durable des ressources naturelles, de l'énergie, de l'infrastructure et du transport.

ii) Formation collective

Coopération avec l'ILPES et les entités gouvernementales, les universités et les organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, dans la réalisation d'activités de formation en matière de réglementation des services publics liés à l'infrastructure —y compris le transport— et au développement durable des ressources naturelles telles que l'eau et l'énergie.

La réalisation des activités opérationnelles et de celle mentionnée au point b) v) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 9.2: Gestion durable des ressources naturelles, de l'énergie et de l'infrastructure

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour analyser les expériences de certains pays de la région en matière de politique énergétique et de développement durable.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur l'incidence de l'évolution du secteur énergétique sur le développement durable de la région sur les plans économique, social et environnemental.



ii) Une étude sur les problèmes que pose le développement de l'énergie dans les zones rurales de la région.

iii) Une étude sur les politiques d'affectation de l'eau dans certains pays de la région, en particulier en matière de systèmes de droits d'eau encourageant la participation du secteur privé.

iv) Une étude sur les progrès et les expériences récentes en matière de création, de consolidation et de fonctionnement d'organismes de gestion de l'eau à l'échelon de bassins dans certains pays de la région.

v) Une étude sur l'importance de la contribution économique de l'activité minière à petite échelle et artisanale dans certains pays de la région.

vi) Une étude sur la responsabilité sociale des entreprises minières dans certains pays de la région.

c) Matériels et services d'information

Circulaire du réseau de coopération en matière de gestion intégrale des ressources en eau aux fins du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (quatre circulaires durant la période biennale).

d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande en matière de politiques et de procédures de gestion aux fins du développement durable et la gestion de services liés aux ressources naturelles, l'énergie, les bassins, les océans et l'infrastructure.

ii) Formation collective

Coopération avec les entités gouvernementales, les universités et les organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, pour appuyer les activités de formation en matière de politiques et de procédures de gestion aux fins du développement durable et la gestion de services liés aux ressources naturelles, l'énergie, les bassins et l'infrastructure.

La réalisation des activités opérationnelles et de celle mentionnée au point b ii) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 9.3: Les ressources naturelles, l'énergie et l'infrastructure dans les processus d'insertion internationale et d'intégration régionale

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts chargés d'examiner des aspects liés à l'intégration minière de certains pays appartenant à un même groupe d'intégration sous-régionale, dans les domaines du droit minier, de la pérennité et de l'accès aux marchés.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les effets des réformes sur les processus d'intégration énergétique dans certains pays appartenant à un même groupe d'intégration sous-régionale.

ii) Une étude sur les répercussions des réformes précoces et tardives sur les normes minières et les processus d'acheminement de l'investissement international.

c) Matériels et services d'information

Bulletin d'information sur les cours d'eau et les lacs communs à plusieurs pays (quatre numéros durant la période biennale).

d) Activités intermédiaires

Appui à la Conférence interparlementaire sur l'industrie minière et l'énergie en l'Amérique latine et les Caraïbes (CIME), à l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), au programme Organisation pour la promotion des technologies énergétiques modernes (OPET), au Dialogue interaméricain sur la gestion des eaux, et à l'Organisation latino-américaine de l'industrie minière (OLAMI).

La réalisation de l'activité mentionnée au point c) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 9.4: Instruments juridiques nationaux et internationaux en matière de ressources naturelles et d'infrastructure

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour analyser les progrès en matière de modernisation des normes juridiques liées à la gestion de l'eau et à la réglementation des services publics connexes, dans certains pays de la région.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les progrès en matière de modernisation des normes juridiques liées à la gestion de l'eau et à la réglementation des services publics connexes, dans certains pays de la région.

ii) Une étude sur les progrès en matière d'administration des ressources hydriques dans certains pays de la région, avec une attention particulière aux réformes des législations et des institutions relatives à la gestion et à l'utilisation intégrale de l'eau.

c) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande dans l'application des politiques et de modernisation des normes juridiques liées au développement durable des ressources naturelles et de l'énergie.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 9.5: Pérennité, efficacité et équité dans les systèmes de transport terrestre et maritime

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts sur la pérennité, l'efficacité et l'équité sociale des politiques appliquées au transport et au développement urbain.

b) Publications périodiques

Bulletin FAL, publication bimestrielle sur la facilitation du commerce et le transport en Amérique latine et dans les Caraïbes (12 numéros durant la période biennale).

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur la pérennité, l'efficacité et l'équité sociale des politiques appliquées au transport et au développement urbain dans la région.

ii) Une étude sur les bénéfices et les coûts associés à la protection des marchés du transport dans certains pays de la région.

iii) Deux études sur l'évolution récente du secteur du transport en Amérique latine et dans les Caraïbes (une étude par année de la période biennale).

d) Matériels et services d'information

Elargissement et mise à jour régulière de la Base de données de transport international dans la région et de la publication électronique Perfil Marítimo de América Latina y el Caribe, avec l'information relative à la situation du transport maritime dans la région, toutes deux disponibles sur la page spécialisée du sous-programme sur le site Internet de la CEPALC.

e) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération aux pays qui en font la demande en matière de transport terrestre et maritime.

ii) Formation collective

Coopération avec l'ILPES pour appuyer les activités de formation et incorporer dans les cours la thématique sectorielle du transport.

Coopération avec les entités gouvernementales, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande, pour appuyer les activités de formation en matière de transport.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées en étroite collaboration avec divers programmes et services du système des Nations Unies, tels que le PNUD et les bureaux régionaux de la FAO et de l'Unesco.

Des consultations périodiques spécifiques seront effectuées en fonction de la sphère thématique envisagée et du caractère des activités correspondantes.

En ce qui concerne l'exploitation minière et l'énergie, on maintiendra une étroite collaboration avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation latino-américaine de l'industrie minière (OLAMI) ainsi qu'avec divers organismes sous-régionaux et nationaux, tels que l'Institut centraméricain et des Caraïbes de l'industrie minière et de la métallurgie et la Société interaméricaine de l'industrie minière.

Pour la mise en œuvre des activités liées aux ressources hydriques, des consultations seront effectuées avec la Commission sur le développement durable des Nations Unies, le Sous-comité sur le développement des ressources hydriques du Comité administratif de coordination (CAC) des Nations Unies et avec divers organismes internationaux tels que le Partenariat mondial pour l'eau (GWP).

En ce qui concerne les activités du transport, on travaillera en étroite collaboration avec les organismes et les services du système des Nations Unies, tels que la CNUCED et les commissions régionales. De plus, on renforcera la collaboration avec les entités régulatrices du secteur et avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), le Système économique latino-américain (SELA), le Mercosur, le Secrétariat d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'Organisation maritime internationale (OMI), la Commission centraméricaine du transport maritime (COCATRAM), l'Association latino-américaine des chemins de fer (ALAF), la Conférence des ministres des transports, des communications et des travaux publics d'Amérique du Sud, la Réunion des directeurs nationaux des douanes de l'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal, la Fédération routière internationale (FRI), l'Association latino-américaine de métros

(ALAMYS), les Congrès latino-américains du transport public et urbain, et avec les banques internationales, en particulier avec la Banque mondiale, la BID, la Banque de développement des Caraïbes (BDC), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et la Société andine de développement (SAD).

### 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et aux fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région, ainsi qu'aux parlementaires et aux autorités des gouvernements locaux, en particulier lorsqu'ils sont directement concernés par la gestion des ressources naturelles, de l'énergie, de l'infrastructure et des services de transport aux fins du développement durable.

Ces produits seront également utilisés par divers organismes régionaux et sous-régionaux, les universités, les centres de recherche universitaire et appliquée et d'autres entités et organisations non gouvernementales, notamment de type technique et professionnel, syndical et patronal, intéressées par les thèmes envisagés.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des documents et des publications, la fourniture de matériels et de services d'information, tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe. Les usagers seront également contactés moyennant les activités de coopération technique, la réalisation de consultations périodiques et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

## **SOUS-PROGRAMME 10: STATISTIQUES ET PROJECTIONS ECONOMIQUES**

### Présentation

Le processus de mondialisation qui caractérise les relations économiques actuelles exerce de profondes répercussions sur le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier dans les domaines économique, social et d'environnement. Ces répercussions, ainsi que le contexte dans lequel les décisions politiques sont adoptées et les stratégies de développement sont élaborées, posent des exigences nouvelles et croissantes en matière d'information statistique et d'études prospectives dans la région.

Afin de répondre à cette demande, le programme de travail pour la période biennale 2004-2005, dont la mise en oeuvre relève de la Division des statistiques et des projections économiques, s'est fixé plusieurs objectifs. Le premier consiste à renforcer la capacité statistique des pays de la région et de la CEPALC, en sa qualité d'organisme intergouvernemental spécialisé dans la préparation d'une information régionale comparable. A cet égard, la Division offrira les services de secrétariat technique de la Commission et étayera les travaux de la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en tant qu'organe subsidiaire de la CEPALC et principale instance régionale chargée d'accorder et de coordonner l'appui au travail des pays membres en matière de statistiques.

Le deuxième objectif du sous-programme est de consolider sa fonction d'instance d'appui technique au service des pays de la région, afin de promouvoir et diffuser parmi eux les progrès méthodologiques et technologiques disponibles, en particulier dans les domaines considérés comme prioritaires par les gouvernements pour renforcer les systèmes nationaux de statistique et, dans le même temps, pour répondre aux demandes croissantes d'information statistique.

Le sous-programme s'attachera plus particulièrement à renforcer l'activité statistique dans les pays de la région. A cette fin, il encouragera la création et le perfectionnement des cadres juridique et institutionnel qui servent de base aux systèmes nationaux d'information statistique et apportera une aide dans chaque pays à l'organisme national chargé du système d'information statistique, afin d'étayer le rôle de direction et de coordination qu'il est appelé à jouer dans ce domaine. On cherchera, à cet effet, à perfectionner l'allocation de ressources à l'échelon national afin de renforcer la fonction de coordination de l'organisme directeur du système d'information statistique vis-à-vis des différents producteurs nationaux de l'information dans le but de les encourager à prêter des services orientés vers les usagers de l'information. D'un point de vue plus général, les efforts viseront donc à promouvoir la culture statistique dans la région. En ce sens, la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC jouera un rôle central en tant qu'instance de débat et d'échange d'expériences en la matière et en tant qu'organisme auprès duquel les gouvernements organiseront leurs priorités et prendront des engagements qui seront reflétés en temps opportun dans le programme de travail statistique international de la région.

C'est pourquoi le sous-programme a été organisé autour de cinq sphères thématiques, à savoir les banques de données statistiques et la diffusion de statistiques et d'indicateurs régionaux; les statistiques économiques et le Système de comptabilité nationale (SCN); la coopération technique avec les États membres et divers organismes régionaux et internationaux de statistique; l'évaluation et l'analyse prospective du processus de développement économique des pays de la région; et les statistiques et l'analyse quantitative des processus sociaux.

Les activités relatives au cadre régional d'information seront axées sur la mise à jour et le développement des banques de données statistiques existantes et sur le perfectionnement de l'accès des usagers à celles-ci. En ce qui concerne l'information économique, on mettra l'accent sur la mise au point de systèmes statistiques qui permettent de caractériser la performance des pays de la région. Le sous-programme prévoit de continuer à préparer et transférer le matériel et les progrès méthodologiques, notamment en ce qui a trait à la mise en place du Système de comptabilité nationale 1993, ainsi qu'à la production et diffusion de statistiques.

En matière de coopération technique, le sous-programme continuera de travailler en étroite collaboration avec divers organismes régionaux et internationaux, en particulier ceux appartenant au système des Nations Unies, dans le but de renforcer ses activités de coordination du programme régional de coopération technique en matière de statistiques et de projections, tâche qui comprend le transfert aux Etats membres de la CEPALC des nouvelles recommandations méthodologiques adoptées à l'échelon international en vue de la production et diffusion de statistiques. Il épaulera également le fonctionnement de la Conférence statistique des Amériques et son Comité directeur en tant qu'instance régionale clé pour analyser et se prononcer sur des aspects ayant une incidence directe sur la satisfaction des besoins statistiques nationaux.

Les processus de développement économique et social seront analysés de la perspective du moyen et du long terme, de manière à détecter les domaines présentant les plus grands enjeux. On étudiera notamment les questions liées à l'insertion internationale des pays de la région sur la base d'études relatives à leur structure de production et aux effets de la mondialisation.

Finalement, dans le domaine des statistiques sociales, l'attention sera centrée sur les problèmes associés à l'équité et sur l'élaboration de nouveaux indicateurs sociaux. On continuera de développer et de perfectionner les différents aspects techniques et méthodologiques des enquêtes sur les ménages, afin d'en utiliser les résultats conjointement avec ceux d'autres sources, en particulier les recensements démographiques et les registres administratifs.

## 1. Activités

Sphère thématique 10.1: Banque de données statistiques sur l'Amérique Latine et les Caraïbes, et diffusion de statistiques et d'indicateurs régionaux

### a) Publications périodiques

i) Anuario estadístico de América Latina y el Caribe (deux numéros durant la période biennale ou éditions équivalentes ou complémentaires sur support électronique).

ii) Synthèse statistique et estimation du Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe (deux publications durant la période biennale).

iii) Indicadores principales de coyuntura (huit publications durant la période biennale, et diffusion sur support électronique).

b) Matériel technique

Entretien, mise à jour et développement de bases de données et création de bases sur de nouvelles sphères thématiques. Amélioration des mécanismes de connexion des réseaux informatiques internes de la CEPALC et avec le système d'information économique et sociale des Nations Unies. Mise en place de réseaux régionaux unissant des bureaux nationaux de statistique et des banques centrales afin que la collecte et l'échange de données soient plus fluides.

c) Activités intermédiaires

i) Elaboration de statistiques pour l' Estudio económico de América Latina y el Caribe.

ii) Appui statistique à l'élaboration du Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe (éditions 2004 et 2005).

iii) Appui statistique aux activités interdivisionnaires et aux projets de la CEPALC.

Sphère thématique 10.2: Statistiques économiques et Système de comptabilité nationalea) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Deux réunions d'experts destinées à évaluer la mise en place du nouveau Système de comptabilité nationale et à analyser les possibilités de coopération régionale en la matière (une réunion chaque année de la période biennale).

b) Publications périodiques

Cuadernos estadísticos de la CEPAL. Deux numéros durant la période biennale, l'un consacré aux statistiques du secteur extérieur et l'autre, aux séries régionales de comptabilité nationale.

c) Publications non périodiques

i) Deux rapports sur l'application du nouveau Système de comptabilité nationale des Nations Unies dans les pays de la région.

ii) Une étude sur les indices de production sectorielle.

iii) Deux rapports sur les statistiques du secteur extérieur.

iv) Un rapport sur les statistiques du commerce international des services.

d) Activités intermédiaires

i) Diffusion, dans les pays de la région, de l'information relative aux résultats des principaux groupes techniques qui fonctionnent sous l'égide de la Commission de statistique des Nations Unies quant aux politiques de production et de diffusion des statistiques. Une importance particulière sera accordée aux domaines dans lesquels l'actuelle transformation économique pose de nouvelles exigences.



ii) Participation à l'élaboration de manuels techniques sur le nouveau Système de comptabilité nationale et transfert vers les pays du matériel requis.. Collaboration à la préparation et la distribution de la version en espagnol de SNA News and Notes, élaboré par la Division de statistique des Nations Unies à New York.

iii) Coordination régionale du projet sur les parités du pouvoir d'achat dans les pays ayant manifesté leur intérêt à y participer. Le projet, qui fait partie du Programme de comparaison internationale (PCI), a été organisé et présenté par la Banque mondiale et a reçu l'appui de la Commission de statistique des Nations Unies. Il a pour but de produire et de diffuser de façon permanente les facteurs de conversion des parités de pouvoir d'achat pour le produit intérieur brut et ses principaux agrégats. Le projet qui sera co-financé par diverses entités nationales vise à renforcer la capacité statistique des pays. La première série à l'échelon mondial s'achèvera en 2005 et l'intention est de l'intégrer de façon permanente aux programmes statistiques ordinaires des pays.

Sphère thématique 10.3: Coopération technique avec les Etats membres et avec divers organismes régionaux de statistique

a) Organisation et prestation de services d'appui aux réunions intergouvernementales

i) Troisième Conférence statistique des Amériques. Cette activité comprend la coordination et le suivi des accords de coopération technique dans différents domaines, la préparation de rapports sur les activités du Secrétariat de la CEPALC et des documents de fond qui seront présentés à la Conférence.

ii) Deux réunions du Comité directeur de la Conférence, activité qui comprend la préparation de rapports sur les activités du Secrétariat de la CEPALC et des documents de fond.

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts de la région chargés de formuler des recommandations sur la révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) convenue à la Commission de statistique des Nations Unies. Les recommandations devraient refléter les structures et les modalités de production propres aux économies de la région et servir de référence à l'élaboration d'une nouvelle version de la CITI. La Commission de statistique des Nations Unies devrait se pencher sur cette nouvelle version en 2007 en vue de son éventuelle adoption.

c) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux Etats membres et aux organismes statistiques qui en feraient la demande en matière d'organisation statistique, de statistiques économiques et comptabilité nationale, de techniques de diffusion des données statistiques moyennant les supports traditionnels et les technologies nouvelles, et conception de modèles et méthodologies de projection aux fins de la formulation de politiques et de stratégies de développement.

d) Activités intermédiaires

Coordination d'un programme de travail avec les pays de la région en ce qui concerne les indicateurs sociaux et les statistiques relatives à l'environnement. Traduction et diffusion sur Internet de la publication ENVSTATS de la Division de statistique des Nations Unies

Création d'un réseau d'experts en élaboration d'indicateurs sociaux et d'un autre sur les statistiques de l'environnement, visant tous deux à renforcer la capacité statistique des pays de la région dans ces domaines. Ces projets seront réalisés sous les auspices du Compte pour le développement des Nations Unies (Development Account Projects).

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 10.4: Evaluation et analyse prospective du processus de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Deux réunions d'experts chargés d'examiner les aspects méthodologiques de fond des études prospectives et des projections économiques (une réunion chaque année de la période biennale).

b) Publications non périodiques

i) Deux études d'évaluation à moyen et à long terme des principales tendances productives et des progrès sociaux dans certains pays de la région.

ii) Deux études sur les répercussions structurelles du processus de mondialisation et des réformes macro-économiques et institutionnelles dans certains domaines tels que l'accumulation du capital, le budget public, les équilibres commerciaux et financiers externes, et les prix relatifs.

iii) Deux études sur les projections macro-économiques globales et sectorielles à moyen et à long terme.

iv) Deux documents de synthèse d'études prospectives de l'économie mondiale sur les aspects de la mondialisation ayant trait à la structure de l'appareil de production et à l'intermédiation financière.

v) Deux études sur des phénomènes structurels ayant une incidence sur la situation actuelle des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que sur les perspectives de l'économie mondiale et régionale.

Sphère thématique 10.5: Statistiques et analyse quantitative des processus sociaux en Amérique latine et dans les Caraïbes

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Réunions d'experts visant à étudier le développement technique et méthodologique des enquêtes sur les ménages et leur incorporation à un système d'information sociale ayant recours à d'autres sources pour analyser la pauvreté et concevoir les politiques sociales (quatre réunions sont prévues durant la période biennale).

ii) Réunions d'experts visant à étudier les méthodologies et les procédés permettant aux pays de la région d'homogénéiser les indicateurs nationaux et internationaux sur l'environnement (deux réunions sont prévues durant la période biennale).

b) Publications périodiques

Préparation des éditions annuelles du Panorama social de América Latina, moyennant un travail conjoint avec la Division des statistiques et des projections économiques et la Division du développement social.

c) Publications non périodiques

Deux rapports sur la répartition du revenu, la pauvreté, l'emploi et d'autres indicateurs sociaux dans certains pays.

d) Matériel technique

Entretien et mise à jour des bases de données existantes et création de bases de données dans de nouveaux domaines sociaux.

e) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux Etats membres et aux organismes régionaux qui en feraient la demande dans les domaines suivants: enquêtes sur les ménages, statistiques et indicateurs sociaux, et quantification et analyse des situations de pauvreté.

ii) Formation

Formation en matière d'estimation et d'utilisation d'indicateurs sociaux relatifs à la répartition du revenu, aux situations de pauvreté et aux caractéristiques de l'emploi de différents groupes sociaux, avec le concours du Programme sur les enquêtes sur les ménages (MECOVI).

f) Activités intermédiaires

Appui statistique à la réalisation des études et projets de la CEPALC.

La réalisation des activités opérationnelles et de certaines activités mentionnées aux points a) i) et ii) dépendront de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

## 2. Rapports inter institutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront menées à bien en coordination et étroite collaboration avec la Commission de statistique des Nations Unies, les Commissions économiques régionales des Nations Unies et les secrétariats des organismes régionaux d'intégration. On travaillera également en contact avec les bureaux nationaux de statistique des Etats membres. Les travaux relatifs aux statistiques économiques, à la comptabilité nationale et aux indicateurs du développement économique seront effectués en coordination avec ceux de la Banque mondiale, de la BID, de la FAO, de l'OMC, de l'Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT) et de la CNUCED.

Les activités de coopération technique et de formation en matière de statistique seront réalisées en étroite coordination avec le PNUD, la Division de statistique des Nations Unies, en particulier la section de la comptabilité nationale, le Programme visant à l'amélioration des enquêtes sur les conditions de vie en Amérique latine et aux Caraïbes (BID, Banque mondiale et CEPALC), les bureaux régionaux des institutions spécialisées du système des Nations Unies et le Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD-Madrid). Certaines activités seront menées avec la collaboration du Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMLA), l'OEA et la CNUCED.

Les activités en matière de projections économiques seront menées à bien en étroite collaboration avec la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et avec le Centre de recherche du projet Link; des contacts seront régulièrement établis auprès d'autres centres et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies, ainsi qu'avec des organismes gouvernementaux des pays de la région.

## 3. Utilisateurs et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des produits de ce sous-programme seront les institutions gouvernementales des Etats membres, en particulier les bureaux nationaux de statistique, les banques centrales et les ministères du secteur économique, de même que les associations patronales, syndicales et technico-professionnelles associées aux secteurs productifs, les universités, les centres de recherche, les organismes régionaux et sous-régionaux d'intégration et autres organisations, publiques ou privées, ayant besoin d'une information comparable des pays de la région, notamment les experts du PNUD et d'autres institutions des Nations Unies chargées d'élaborer des rapports et des projets de coopération technique.

En matière de projections économiques, les principaux utilisateurs seront les agents publics et privés chargés d'élaborer des politiques devant tenir compte des perspectives des pays de la région.

Les utilisateurs devront avoir un accès direct, par des médias électroniques, aux banques de données en ligne, ainsi qu'aux études, ou une synthèse de leur contenu publiées, tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'Internet. Les usagers seront également contactés moyennant la réalisation de consultations et de contacts périodiques, et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

## **SOUS-PROGRAMME 11: ACTIVITES SOUS-REGIONALES AU MEXIQUE ET EN AMERIQUE CENTRALE**

### Présentation

Durant la décennie passée, les pays desservis par le bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique ont affiché des performances économiques nettement hétérogènes, bien que caractérisées par une reprise modérée de la croissance, sous l'effet des changements importants apportés à la composition de la structure de production et de l'environnement institutionnel dans les économies sous-régionales.

Afin de stimuler la croissance sur la base d'une meilleure insertion externe, certains secteurs économiques de la sous-région tels que le tourisme, la maquila, les télécommunications et l'industrie minière, se sont consolidés et revitalisés, alors que d'autres perdaient de l'importance relative ou continuaient de passer par des processus de modernisation incomplets, comme l'agriculture et l'agro-industrie non traditionnelles. Par ailleurs, les cadres institutionnels sont devenus plus ouverts, déréglementés et favorables à l'action des mécanismes du marché dans les domaines économique et social. D'une manière générale, le processus de réformes a suivi un itinéraire hétérogène en termes de couverture, de profondeur et de temporalité, et tous s'accordent à reconnaître que les résultats sont loin de répondre aux attentes suscitées au niveau de la croissance, de la compétitivité ou de l'équité avec laquelle leurs bénéfices sont répartis.

Des progrès ont également été accomplis durant la dernière décennie sur le plan de l'intégration des pays centraméricains en matière commerciale et d'investissements, malgré une tendance plus marquée des pays à tenter, à titre individuel, d'améliorer leur insertion à l'économie internationale sous l'effet déterminant du processus de mondialisation. La vulnérabilité des pays de la sous-région a de nouveau été mise en évidence face aux chocs extérieurs causés par le fléchissement de la demande sur leurs principaux marchés d'exportation, la détérioration des termes de l'échange et l'accumulation de séquelles négatives sur les plans socio-économique et de l'environnement résultant de catastrophes naturelles particulièrement cruelles dans la sous-région.

En résumé, l'évolution des principaux indicateurs du revenu, de la pauvreté et de l'emploi productif indique que l'amélioration des conditions de vie de segments importants de la population et leur insertion productive restent des objectifs irréalisés, en dépit des efforts consentis par les gouvernements pour combler le fossé de l'équité.

Dans ce contexte, les principaux enjeux que devra affronter la région à moyen terme peuvent être synthétisés en cinq priorités fondamentales pour la sous-région. La première implique la nécessité d'améliorer la gestion macro-économique afin d'élever le taux de croissance, les niveaux et la qualité de l'emploi, favoriser les équilibres financiers et accroître les taux d'épargne et d'investissement. Les efforts pour parvenir à la stabilité macro-économique doivent aller au-delà des équilibres budgétaire, monétaire et extérieur et aller de pair avec la croissance économique et la création d'emplois productifs. Il faut, à titre complémentaire, continuer à consolider les institutions nationales et sous-régionales dont les faiblesses et lacunes se situent au niveau régulateur.

De même, l'insertion des économies de la sous-région à l'économie internationale mondialisée doit être approfondie et renforcée. Pour ce faire, l'un des objectifs à réaliser est la réduction de l'écart technologique et de productivité dont souffre particulièrement le secteur industriel de la sous-région, et notamment les plus petites entreprises des économies de moindre envergure relative. Les efforts en ce

sens doivent viser à intégrer un plus grand nombre d'entreprises à la filière des exportations et, dans le même temps, à les rendre plus compétitives de façon à ce qu'elles soient mieux à même d'affronter le défi que représentent les importations sur leurs propres marchés nationaux. Une autre priorité concerne l'atténuation urgente de la pauvreté et de l'inégalité sociale. Il importe, pour ce faire, de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets sociaux orientés spécifiquement vers l'atteinte de l'équité et, dans le même temps, d'une croissance forte et soutenue au long terme qui favorise l'inclusion sociale. Un autre élément important de l'agenda politique de la sous-région est l'adoption de modèles et de stratégies de développement durable, facteur essentiel pour préserver la biodiversité de la Mésio-Amérique actuellement menacée par une série de facteurs néfastes qui se sont accumulés tout au long de plusieurs décennies.

Pour faire face à de tels enjeux et épauler les gouvernements dans les actions à mener pour promouvoir le développement, ce sous-programme, dont la réalisation relève du Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique, abordera huit sphères thématiques.

Il s'agira, dans les deux premières, de suivre l'évolution récente des performances économiques de la sous-région, d'analyser les rapports entre les modifications institutionnelles introduites dans la sous-région et les stratégies actuelles de développement, et d'étudier les principales contraintes qui pèsent sur la croissance économique et le rôle que joue le marché intérieur en tant que source de croissance.

En ce qui a trait aux marchés de l'emploi, à la prise en compte des critères de sexospécificité et à l'équité, l'accent sera mis sur l'importance stratégique de l'activité productive en tant que facteur clé pour venir à bout de la pauvreté, dans le cadre d'une approche intégrale soulignant le besoin de progresser à la fois sur le plan des politiques, des programmes et des projets visant à l'éradication de la pauvreté et de l'atteinte de l'équité moyennant une croissance dynamique et soutenable à long terme. Une large place sera faite aux activités liées à la prise en compte des critères de sexospécificité dans les principaux volets de l'activité économique, sociale, politique et culturelle de la sous-région, eu égard à ses caractéristiques particulières.

Les rapports entre la compétitivité et l'équité dans les échanges commerciaux au sein de la région seront l'un des thèmes principaux des études relatives au commerce international et à l'intégration. Il s'agira de suivre l'évolution des normes régissant le commerce international et des politiques commerciales nationales dans le contexte de l'intégration sous-régionale, et d'analyser les bénéfices associés au commerce des services dans le domaine de l'environnement et du tourisme, ainsi que la prise en compte des facteurs environnementaux dans les exportations.

En matière de modernisation et de politique agricoles, l'attention se portera sur l'examen de la situation et des tendances du secteur agricole des pays de la sous-région à la lumière des politiques d'ouverture et de la mise en œuvre des traités de libre-échange. Il s'agira d'épauler les gouvernements dans l'application d'approches visant à ce que l'agriculture et le développement rural jouent un rôle nouveau au sein des économies nationales, afin d'accroître la compétitivité sectorielle, créer des emplois, contribuer au développement durable dans la gestion des ressources naturelles et atténuer la pauvreté rurale dans la sous-région.

Dans le domaine de la compétitivité industrielle, l'accent sera mis sur divers aspects du nouveau profil compétitif que requièrent les pays pour relancer le développement industriel, en particulier au niveau de la formation de capital humain, facteur indispensable à la création des compétences nécessaires pour accroître la valeur ajoutée des biens et des services produits dans la sous-région, la productivité de la main d'œuvre et, d'une manière générale, la productivité totale des facteurs. On se penchera sur les rapports

entre l'environnement et l'industrie, les innovations en matière d'organisation industrielle et d'intégration productive des économies de la sous-région et les scénarios possibles du développement industriel dans le contexte de l'intégration hémisphérique.

Sur le plan de l'intégration énergétique les études porteront sur les enjeux du secteur énergétique dans la sous-région, les progrès accomplis dans la création et intégration des marchés de l'électricité et du pétrole, ainsi que l'évolution du cadre réglementaire de ces marchés.

Finalement, la vulnérabilité et les catastrophes naturelles sont, pour la première fois, considérées comme une sphère différenciée du programme de travail, bien que la CEPALC ait apporté des connaissances et mené des activités dans ce domaine depuis de nombreuses années. Il s'agit ici de poursuivre et de renforcer l'analyse systématique des répercussions socio-économiques et environnementales des catastrophes naturelles dans la région. Le sous-programme prétend encourager l'élaboration de paramètres de risque qui rendent explicites les coûts masqués du manque de prévision et de la mitigation des séquelles afin qu'il en soit tenu compte dans la mise au point de politiques pertinentes et d'encourager la coopération régionale en matière d'atténuation des risques et de vulnérabilité. Le Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique servira de centre de coordination du système de la CEPALC pour coordonner les activités menées en la matière.

## 1. Activités

### Sphère thématique 11.1: Croissance économique, politiques publiques et développement

#### a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour analyser les principales contraintes qui pèsent sur la croissance économique des pays de la sous-région et le rôle que peut jouer le marché intérieur pour en venir à bout.

ii) Une réunion d'experts pour étudier les rapports entre les principaux changements institutionnels opérés dans les pays de la sous-région et les stratégies actuelles de développement.

#### b) Publications non périodiques

i) Un document portant sur l'étude des principales contraintes qui freinent la croissance économique des pays de la sous-région et le rôle que peut jouer le marché intérieur pour en venir à bout, à savoir la composition sectorielle, la dynamique et les arrangements institutionnels du marché intérieur des pays de la sous-région.

ii) Un document portant sur l'étude des principaux changements institutionnels opérés dans les pays de la sous-région et les stratégies actuelles de développement.

iii) Un document portant sur l'étude des changements intervenus dans le rôle de l'Etat au niveau de la création d'une infrastructure physique de production dans le nouvel environnement d'ouverture commerciale, de déréglementation et de participation accrue du secteur privé dans la prestation des services publics.

c) Matériel technique

Développement et mise à jour de la banque de données sur les statistiques macro-économiques et la comptabilité nationale

d) Activités opérationnellesServices consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en feraient la demande pour la conception et évaluation des politiques publiques, en particulier celles qui visent à la consolidation des institutions, des programmes de développement et de la coopération.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 11.2: Analyse conjoncturelle des performances économiques de la sous-régiona) Publications non périodiques

i) Rapports sur l'évolution économique des pays de la sous-région durant la période 2003-2004 (dix documents sur la période biennale).

ii) Rapports sur l'évolution économique des pays de la sous-région durant la période 2004-2005 (dix documents sur la période biennale).

b) Matériel technique

Apports au texte du Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, éditions 2004 et 2005. Notes sur l'économie des pays de la sous-région.

Sphère thématique 11.3: Marchés d'emploi, parité entre les sexes et équitéa) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour analyser les mesures de promotion de la production et de l'emploi adoptées dans le cadre des politiques d'éradication de la pauvreté dans les pays de la sous-région.

b) Publications non périodiques

i) Une étude des mesures de promotion de la production et de l'emploi adoptées dans le cadre des politiques d'éradication de la pauvreté dans les pays de la sous-région.

ii) Une étude visant à la formulation de propositions d'actions propres à atténuer les inégalités sociales entre régions, secteurs et groupes sociaux ainsi que les inégalités entre les sexes dans certains pays de la sous-région.



iii) Une étude sur les politiques d'éradication de la pauvreté ciblées sur les groupes sociaux les plus vulnérables dans certains pays de la sous-région.

iv) Une étude sur les nouveaux rôles assumés par les femmes dans certains pays de la sous-région ayant une forte incidence en termes de migration interne et externe.

c) Matériel technique

Elaboration d'indicateurs sociaux de base des pays desservis par le Bureau sous-régional.

d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en feraient la demande en matière de développement social et d'équité.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 11.4: Commerce international et intégration

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour analyser les rapports entre la compétitivité commerciale et l'équité dans les échanges commerciaux intrarégionaux afin de contribuer à mettre au point des politiques commerciales qui soient utiles aux économies de plus petite envergure dans le contexte des processus de mondialisation et d'intégration hémisphérique.

ii) Une réunion d'experts pour analyser les engagements sectoriels que pourraient contracter les pays de la sous-région dans le cadre des négociations sur l'intégration hémisphérique.

iii) Une réunion d'experts pour examiner l'importance stratégique et les perspectives de développement du commerce de services dans les pays du Bassin de la Caraïbe, en particulier des services liés à l'environnement et à l'activité touristique à la lumière des processus d'intégration et de mondialisation.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les rapports entre la compétitivité commerciale et l'équité dans les échanges commerciaux intrarégionaux, en particulier dans certains secteurs et branches industrielles déterminés.

ii) Une étude pour analyser les engagements sectoriels que pourraient contracter les pays de la sous-région dans le cadre des négociations du processus d'intégration hémisphérique.

iii) Une étude pour analyser les bénéfices dérivés du commerce de services environnementaux et de la prise en compte du critère environnemental dans les exportations et l'activité touristique.

iv) Deux rapports sur l'évolution des politiques commerciales à l'échelon national et le processus d'intégration sous-régionale de l'Amérique centrale.

c) Matériel technique

i) Mise à jour et perfectionnement de la base de données statistiques et de la base documentaire sur le commerce, l'intégration économique et la coopération entre les pays de la sous-région.

ii) Mise à jour, perfectionnement et diffusion du logiciel « Module pour l'analyse de la croissance du commerce international » (MAGIC) et de la base de données TradeCAN.

d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en feraient la demande en matière de commerce international, d'intégration économique et de coopération régionale.

ii) Formation collective

Un cours sur l'insertion commerciale internationale, l'intégration économique et la coopération régionale, d'une durée d'une semaine, pour une vingtaine de fonctionnaires publics et d'organisations intergouvernementales et de membres de centres d'enseignement spécialisés en la matière. Une attention spéciale sera accordée aux besoins des économies de plus petite envergure de la sous-région à la lumière du processus de négociation de l'intégration hémisphérique.

Coopération avec divers organismes gouvernementaux, universités et organismes régionaux et sous-régionaux qui en feraient la demande, pour épauler les activités de formation et d'enseignement en ce qui a trait à la compétitivité et l'utilisation du logiciel MAGIC et de la base de données TradeCan.

e) Activités intermédiaires

Appui technique aux réunions intergouvernementales organisées dans la sous-région autour du thème du commerce international, de l'intégration économique régionale et de la coopération technique.

La réalisation des activités opérationnelles et de celle mentionnée au point b)iv) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 11.5: Modernisation et politiques agricoles

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour analyser les questions relatives aux institutions concernées par le développement d'une agriculture équitable et dynamique dans les pays de la sous-région dans un contexte de mondialisation.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les institutions concernées par le développement d'une agriculture équitable et dynamique dans les pays de la sous-région dans un contexte de mondialisation.

ii) Une étude sur les articulations économiques et le développement rural dans certaines zones ou régions de pays de la sous-région.

iii) Une étude sur les ressources en eau destinées à l'agriculture dans la sous-région.

iv) Une étude sur la situation du secteur agricole face à la mise en œuvre des traités de libre-échange dans certains pays de la sous-région.

c) Matériel technique

Mise à jour et diffusion de l'information relative au secteur agricole des pays de la sous-région.

d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feraient la demande en matière de politiques et de développement agricole et rural.

La réalisation des activités opérationnelles et de celle du point b) iv) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 11. 6: Compétitivité industrielle

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour analyser l'incidence de la formation du capital humain dans la compétitivité et les gains de productivité de l'industrie performante autre que la maquila dans la sous-région.

ii) Une réunion d'experts pour analyser les bases de la coopération sous-régionale dans certaines questions liées à l'environnement et au développement industriel.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur l'incidence de la formation du capital humain dans la compétitivité et les gains de productivité de l'industrie autre que la maquila dans la sous-région.

ii) Une étude sur les bases de la coopération sous-régionale dans certaines questions liées à l'environnement et au développement industriel.

iii) Une étude sur les scénarios futurs du développement industriel dans la sous-région à la lumière du processus d'intégration hémisphérique et des changements intervenus dans les régimes commerciaux internationaux.

iv) Une étude sur la compétitivité des conglomérats dans les pays de la sous-région et les changements intervenus dans les modalités d'organisation industrielle, d'intégration productive et de développement des entreprises.

v) Une étude sur l'évolution récente de l'industrie manufacturière dans l'Isthme d'Amérique centrale.

c) Matériel technique

Mise à jour et perfectionnement des bases de données et des indicateurs relatifs au secteur industriel de la sous-région.

d) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région qui en feraient la demande en matière de politiques de compétitivité industrielle et de progrès technique, d'organisation industrielle et de développement gestionnaire des petites et moyennes entreprises, de compétitivité de la maquila et d'élaboration de politiques publiques connexes.

La réalisation des activités opérationnelles et de celle mentionnée au point b) iv) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 11.7: Intégration énergétiquea) Prestation de services d'appui aux réunions intergouvernementales

Prestation de services au Conseil de l'électrification de l'Amérique centrale (CEAC), au Comité de coopération des hydrocarbures d'Amérique centrale (CCHAC), de l'Association de coordination des organismes de régulation de l'énergie électrique d'Amérique centrale (ACERCA) à l'occasion des réunions annuelles, ordinaires et extraordinaires convoquées par les secrétariats respectifs. Ces services comprennent l'élaboration d'études spéciales sur la demande de ceux-ci.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les enjeux qui se posent dans le secteur énergétique de certains pays de la sous-région.

ii) Une étude sur la consolidation du marché sous-régional de l'électricité en Amérique centrale.

iii) Une étude sur les barrières qui font obstacle à la création d'un marché sous-régional du pétrole dans les pays de l'Isthme d'Amérique centrale.

iv) Une étude sur le renforcement des cadres régulateurs de l'industrie énergétique dans certains pays de la sous-région.

c) Matériel technique

Mise à jour et perfectionnement des bases de données sur l'industrie électrique et le sous-secteur pétrolier en Amérique centrale.

d) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en feraient la demande en matière d'intégration, de réglementation et de gestion de l'énergie.

ii) Formation collective

Coopération avec les organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, avec les instances régionales et des secteurs sous-régionaux qui en feraient la demande afin de faciliter les activités de formation en matière de développement durable du secteur énergétique, d'économie d'énergie et de régulation des services publics.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 11.8: Vulnérabilité face aux catastrophes naturellesa) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour analyser les répercussions à moyen et à long terme des catastrophes naturelles en Amérique centrale et dans les Caraïbes. La vulnérabilité et l'exposition au risque de catastrophes naturelles de ces pays seront analysées en fonction de leur structure productive et stratégie de développement respectives. On étudiera également l'évolution des processus de reconstruction et leurs répercussions sur la capacité d'investissement des pays.

b) Publications non périodiques

Une étude sur l'impact des catastrophes naturelles sur le développement régional, en particulier celui des pays d'Amérique centrale et du Bassin de la Caraïbe. On analysera plus particulièrement les répercussions à moyen et à long terme des processus de reconstruction et leur effet d'accumulation sur la croissance et le développement du patrimoine et de l'infrastructure. Le but est d'identifier des indices de vulnérabilité conjuguant l'information scientifique relative à la fréquence et à la gravité des catastrophes naturelles et climatiques et les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux à référence géographique. Ces données serviront de base à l'établissement de critères permettant de définir des mesures spécifiques visant à gérer le risque et atténuer la vulnérabilité. On encouragera notamment la prise en compte des critères de réduction des risques dans les projets d'investissement et de développement.

c) Matériel technique

Développement et mise à jour d'une base de données sur les conséquences des catastrophes naturelles dans la région, sur la base de l'application uniforme de la méthodologie mise au point par la CEPALC.

d) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en feraient la demande en matière d'analyse et d'évaluation des conséquences socio-économiques des catastrophes naturelles qui ont touché la sous-région.

ii) Formation collective

Coopération avec divers organismes gouvernementaux et intergouvernementaux, ainsi qu'avec les institutions régionales et sous-régionales qui en feraient la demande afin de faciliter les activités de formation relatives à la prise en compte de la gestion du risque et de la vulnérabilité dans les plans d'études interdisciplinaires. A cet égard, le sous-programme espère promouvoir des programmes de coopération avec des universités et institutions internationales possédant une expérience dans l'analyse de la gestion du risque, de la vulnérabilité et des catastrophes. On espère également coopérer avec les entités en question pour assurer la diffusion, par le biais des activités de formation, de la version révisée et mise à jour du Manuel pour l'estimation des conséquences socio-économiques des catastrophes naturelles, notamment en ce qui concerne la situation des pays qui présentent des conditions spéciales de vulnérabilité.

La réalisation de toutes les activités relevant de cette sphère thématique dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

2. Rapports interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront menées de façon coordonnée avec les organismes des Nations Unies et diverses institutions internationales, régionales et sous-régionales. Des activités concertées seront notamment réalisées avec le Secrétariat général du Système de l'intégration centraméricaine (SICA), le Secrétariat de l'intégration économique centraméricaine (SIECA), la BID, la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et le Secrétariat exécutif du Conseil monétaire

centraméricain (SE-CMCA). On s'efforcera également de consolider les relations avec divers organismes du secteur privé et des organisations non gouvernementales, en particulier dans les secteurs productifs.

Des consultations spécifiques seront effectuées selon la sphère thématique et le type d'activités. En ce qui concerne les activités d'intégration économique et de commerce international, des actions seront concertées et des consultations seront effectuées auprès de l'OMC, de la CNUCED, du SIECA et de la BCIE.

Les activités de compétitivité industrielle seront coordonnées avec l'Institut centraméricain d'appui à la petite et moyenne entreprise, le Centre latino-américain pour la compétitivité et le développement durable (CLADS), l'Institut centraméricain de l'administration des entreprises, le SIECA, les chambres d'industrie et de commerce de la région et les directions générales de l'industrie relevant des ministères de l'économie et de l'intégration. Les activités de modernisation agricole seront menées en collaboration avec les organismes gouvernementaux pertinents, tels que les ministères de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement. Les rapports de collaboration seront maintenus avec des institutions internationales, régionales et sous-régionales telles que la FAO, l'IICA, le Conseil agricole centraméricain (CAC) et le SIECA.

En matière d'intégration du secteur énergétique, on collaborera avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), le Conseil de l'électrification de l'Amérique centrale (CEAC), le Comité centraméricain de coopération des hydrocarbures (CCHAC), et l'Association de coordination d'organismes régulateurs de l'énergie électrique d'Amérique centrale (ACERCA), ainsi qu'avec le Secrétariat général du SICA, la BCIE et la BID.

En ce qui concerne l'évaluation des conséquences des catastrophes naturelles et l'atténuation de la vulnérabilité, le sous-programme fera appel à la coopération du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), du PNUD, de l'Organisation maritime internationale (OMI) et d'autres institutions spécialisées. Il renforcera la collaboration avec l'OPS/OMS, le Centre de coordination pour la prévention de catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPRENAC), la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD), l'Organisme de secours d'urgence en cas de catastrophe (Caribbean Disasters Emergency Response Agency-CDERA) et la Société andine de développement (SAD).

### 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits et services de ce sous-programme seront utiles aux autorités et fonctionnaires gouvernementaux et aux représentants du secteur privé. Ils serviront d'intrants à la formulation de politiques publiques, la prise de décisions des chefs d'entreprise dans leurs stratégies productives, une utilisation plus rationnelle des ressources et une plus grande efficacité des institutions.

Ces produits et services pourront également être utiles aux organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux d'intégration et de coopération. Ils peuvent servir d'éléments de référence à la formulation de politiques et mise en œuvre de diverses mesures relevant de leurs domaines spécifiques de compétence. Les usagers seront les associations syndicales et professionnelles, les universités et autres centres d'enseignement, de recherche appliquée et de diffusion et développement technologiques.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des documents et des publications, la fourniture de matériel et de services d'information tant par les biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'Internet., ainsi que les activités de coopération technique, la réalisation de consultations périodiques et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

## **SOUS-PROGRAMME 12: ACTIVITES SOUS-REGIONALES DANS LES CARAIBES**

### Présentation

La réalisation de ce sous-programme relèvera du Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes, qui fait également office de Secrétariat du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC). Le Bureau sous-régional continuera ainsi de fournir une assistance technique aux gouvernements de la sous-région dans le but de faciliter la formulation de leurs politiques publiques et la prise de décisions visant à relever les enjeux majeurs que pose le processus de développement durable dans les domaines économique et social.

Au cours de la dernière décennie, les pays des Caraïbes ont été victimes d'une série d'avatars, pour la plupart d'origine externe, pour lesquels ils n'étaient pas suffisamment préparés. Etant donné la vulnérabilité évidente des économies nationales, ces aléas ont eu des effets néfastes sur le développement économique et social de la sous-région. Par ailleurs, les réformes structurelles mises en œuvre dans les années 90 n'ont pas conduit à la stabilité macro-économique attendue, eu égard à la vulnérabilité de l'environnement international et celle des pays de la sous-région face aux soubresauts extérieurs. Pour relever les défis encore en jeu, le programme de travail pour la période biennale 2004-2005 a été organisé autour de six sphères thématiques.

La première concerne les politiques macro-économiques et le développement économique: il s'agira essentiellement de suivre l'évolution des économies nationales et d'analyser leurs tendances actuelles. Pour ce faire, l'accent sera mis sur une stratégie qui vise à progresser à la fois sur la voie de la croissance économique soutenue au long terme et sur celle de l'équité sociale, le tout encadré par les principes de bonne gouvernance et de perfectionnement de la participation des citoyens aux tâches du développement. Les écueils qui freinent l'atteinte de ces objectifs sont, entre autres, la lenteur de la création d'emplois productifs, dont le rythme ne parvient pas à s'accorder à la croissance de la population active, l'instabilité du revenu, les coûts unitaires de production élevés, les faibles niveaux d'épargne intérieure et le niveau relativement élevé des taux d'intérêt.

Le problème des coûts du transport et leur incidence sur le commerce intrarégional, les nouveaux accords commerciaux proposés entre la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et d'autres blocs économiques, l'investissement intrarégional et la convergence macro-économique entre les pays de la sous-région sont quelques-uns des aspects qui seront analysés dans la sphère thématique consacrée à l'investissement international, l'intégration et la coopération. A cet égard, le sous-programme continuera de soutenir la consolidation du processus d'intégration dans la zone de la Caraïbe, ce qui inclut la mise en œuvre de l'Economie et du Marché uniques de la CARICOM, et prêtera des services de coopération technique pour que les pays des Caraïbes tirent le meilleur parti possible des programmes existants de libération des échanges commerciaux ou qui seront négociés à l'avenir.

Une sphère qui fera l'objet d'une attention prioritaire est celle qui concerne la collecte, la systématisation et la diffusion des données et des statistiques des domaines économique et social de la sous-région. Les problèmes constants d'accès à des données de bonne qualité dans les Caraïbes proviennent essentiellement des déficiences de l'infrastructure d'information qui est actuellement insuffisante pour supporter la charge croissante de données et de services requis. Ces structures constituent un véritable goulot d'étranglement qui appelle une solution immédiate. En conséquence, cette composante du programme de travail est conçue pour prêter une assistance technique aux pays de la sous-région afin qu'ils puissent développer leurs capacités propres dans ce domaine et, dans le même temps,



améliorer l'apport d'information à la CEPALC, en tant que centre de coordination pour la collecte, la systématisation et la diffusion de données et de statistiques économiques et sociales de toute la région d'Amérique latine et des Caraïbes. Les activités viseront donc à améliorer la qualité de l'information et à en améliorer la fourniture, à créer de nouvelles bases de données et à mettre à jour et perfectionner celles qui existent afin de répondre aux exigences croissantes des autorités nationales, des organismes intergouvernementaux et d'autres usagers publics et privés.

La sphère thématique relative au développement durable visera essentiellement à épauler les pays de la sous-région dans la mise en œuvre du Programme d'action adopté à la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement (Barbade, 1994), où sont conjugués les volets économiques, sociaux et environnementaux pour promouvoir le développement durable de l'ensemble de la sous-région. A cet égard, on encouragera la participation de la CEPALC au mécanisme sous-régional chargé de coordonner la mise en œuvre de ce Programme d'action et au sein du Groupe consultatif interinstitutions (GCI) pour promouvoir la coopération sous-régionale dans des domaines connexes.

La partie de ce sous-programme relative à la science et à la technologie mettra l'accent sur l'approche du développement durable du point de vue particulier du progrès technologique, notamment en ce qui concerne la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. Un autre objectif sera d'épauler les pays de la région dans les efforts qu'ils déploient pour revitaliser les activités et la productivité agricoles. L'agriculture permet d'établir des relations avec d'autres secteurs productifs, ce qui implique la possibilité de favoriser le développement industriel, d'accroître l'entrée de devises et de servir de complément au développement de l'industrie touristique de la sous-région. Par ailleurs, les activités de coopération technique viseront à renforcer les politiques de développement industriel et des ressources humaines des pays des Caraïbes. C'est pourquoi ces activités porteront sur certains aspects relatifs aux programmes de vulgarisation de la science, au développement et renforcement des institutions et des cadres réglementaires, et favoriseront la création, l'adaptation et la diffusion de nouvelles technologies au service de la production de biens et de services.

En matière de développement social, le sous-programme prétend analyser les interactions entre les politiques économique et sociale et évaluer leur incidence sur le développement de la sous-région. Une assistance technique sera prêtée aux pays des Caraïbes afin qu'ils renforcent leurs capacités propres et une attention particulière sera accordée aux enjeux qui subsistent en matière de développement des ressources humaines, de participation des citoyens et de prise en compte des critères sexospécifiques dans les principaux domaines de l'activité économique, sociale, politique et culturelle de la sous-région.

## 1. Activités

### Sphère thématique 12.1: Politiques macro-économiques et développement économique

#### a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour analyser l'évolution récente des marchés de l'emploi dans la sous-région, en particulier du point de vue des salaires, de l'emploi et de la productivité.

#### b) Publications périodiques

Deux rapports sur l'évolution économique des pays de la sous-région (un par année de la période biennale).

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur l'évolution récente des marchés de l'emploi dans la sous-région, en particulier du point de vue des salaires, de l'emploi et de la productivité.

ii) Une étude pour analyser l'instabilité du revenu dans les Caraïbes.

iii) Une étude sur l'intermédiation financière et ses conséquences sur l'accumulation du capital dans les Caraïbes

iv) Une étude sur la restructuration de la production et la compétitivité dans les Caraïbes.

v) Une étude sur l'épargne et l'investissement et la croissance à long terme dans les Caraïbes.

d) Matériel technique

Contribution au résumé statistique et au texte du Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, éditions 2004 et 2005. Notes sur l'économie des pays de la sous-région.

e) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région qui en feraient la demande sur les répercussions des tendances économiques mondiales sur les politiques aux échelons national et sous-régional, et sur l'évolution des politiques macro-économiques et les performances économiques de la sous-région.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 12.2: Insertion à l'économie internationale, intégration et coopérationa) Organisation et prestation de services d'appui aux réunions intergouvernementales

i) Une session du CDCC, activité qui comprend la rédaction des rapports et des documents de fond pertinents.

ii) Une réunion du Comité de surveillance du CDCC.

b) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour examiner la situation des relations commerciales entre l'Union européenne et les Caraïbes dans le nouveau contexte de l'Accord de Cotonou sur les préférences commerciales souscrit entre l'Union européenne et les Etats d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes.

c) Publications non périodiques

i) Une étude pour examiner la situation des relations commerciales entre l'Union européenne et les Caraïbes, dans le nouveau contexte de l'Accord de Cotonou sur les préférences commerciales souscrit entre l'Union européenne et les Etats d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes.

ii) Une étude pour analyser certains aspects associés au commerce et au transport entre les pays membres du CDCC.

iii) Une étude pour évaluer les répercussions dans les Caraïbes de certains aspects de l'évolution récente de l'économie internationale dans le contexte de la mondialisation.

iv) Une étude sur la convergence et la coordination des politiques macro-économiques entre les pays des Caraïbes.

v) Une étude sur les fusions et rachats transfrontières dans les Caraïbes.

vi) Une étude sur l'incidence des accords de libre-échange sur les industries établies dans les zones franches des Caraïbes.

d) Matériel et services d'information

i) Publication du bulletin trimestriel Focus (UN Focus on the Caribbean), sur les activités du CDCC (en anglais seulement).

ii) Préparation et diffusion de notes d'information sur certains aspects du commerce intéressant les Etats membres du CDCC, dans le contexte des négociations actuellement en cours et d'autres pouvant être menées à l'avenir.

e) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feraient la demande dans certaines matières liées au commerce, à l'investissement, à l'intégration et à la coopération sous-régionale.

ii) Formation collective

Organisation de séminaires et d'ateliers, à la demande des Etats de la région, sur divers aspects du commerce hémisphérique et international, dans le contexte de l'évolution de l'intégration hémisphérique et des nouvelles normes qui régissent le commerce international.

f) Activités intermédiaires

Préparation d'études et de documents d'information sur certains aspects liés au commerce dans le contexte de l'évolution de l'intégration hémisphérique et des nouvelles normes qui régissent le commerce international.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 12.3: Statistique et gestion de l'information aux fins du développement

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour examiner les différentes manières de perfectionner les services statistiques de la sous-région et formuler des propositions susceptibles de contribuer à améliorer l'efficacité dans ce domaine.

ii) Une réunion d'experts pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Bibliothèque virtuelle des Caraïbes.

b) Publications périodiques

Selected Statistical Indicators (Indicateurs statistiques des pays des Caraïbes) (deux numéros durant la période biennale et publication du matériel sur support électronique).

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur l'infrastructure de l'information statistique dans certains pays des Caraïbes.

ii) Un rapport sur les perspectives de développement du service d'information statistique dans certains pays des Caraïbes.

iii) Une étude pour évaluer l'utilisation de la Bibliothèque virtuelle des Caraïbes ainsi que sa structure technique et de gestion afin qu'elle puisse servir de modèle à des initiatives similaires.

d) Matériel technique

i) Préparation de résumés bibliographiques des principales publications statistiques (Abstracts of Major Statistical Publications).

ii) Mise à jour et perfectionnement des bases de données existantes et conception et création de bases portant sur de nouveaux domaines.

iii) Mise à jour périodique et perfectionnement du site de l'institution sur Internet et de la Bibliothèque virtuelle.

e) Matériel et services d'information

Publication sur support électronique du bulletin d'information trimestriel Current Awareness Bulletin.

f) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feraient la demande dans certains domaines liés à la gestion de l'information et l'organisation des services de statistique.

ii) Formation collective

Organisation d'un cours sur la mise au point et à jour de sites Internet pour spécialistes en information et bibliothécaires, ainsi que d'un séminaire sur la gestion de l'information.

g) Activités intermédiaires

Appui statistique aux activités et projets réalisés par le sous-programme et apport d'informations aux activités menées au siège de la CEPALC à Santiago.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 12.4: Développement durable dans les Caraïbesa) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour analyser la possibilité que la mer des Caraïbes soit déclarée zone spéciale dans le contexte du développement durable.

ii) Une réunion d'experts pour examiner certains aspects du tourisme intéressant les pays des Caraïbes.

iii) Une réunion d'experts pour analyser les enseignements extraits de l'évaluation de l'incidence économique, sociale et environnementale des catastrophes naturelles qui frappent la sous-région.

b) Prestation de services d'appui aux réunions interinstitutionnelles

i) Réunions mixtes du groupe à composition ouverte et du Groupe consultatif interinstitutions (GCI) visant à la mise en oeuvre du Programme d'action en vue du développement durable des petits Etats insulaires en développement, activité qui comprend la préparation d'un rapport sur la révision du programme de travail commun.

ii) Réunions avec l'Association des Etats des Caraïbes (AEC) et la Caricom sur la possibilité que la mer des Caraïbes soit déclarée zone spéciale dans le contexte du développement durable.

c) Publications non périodiques

i) Une étude pour analyser les problèmes communs au niveau de la gestion des mers semi-fermées.

ii) Un rapport sur l'incidence économique, sociale et environnementale du tourisme de croisières sur le développement des Etats des Caraïbes.

iii) Une étude pour analyser les enseignements dérivés de l'évaluation de l'impact économique, social et environnement des catastrophes naturelles qui frappent la sous-région.

d) Matériel technique

Mise à jour et perfectionnement des bases de données relatives aux petits Etats insulaires en développement.

e) Matériel et services d'information

Distribution de matériel d'information et de communiqués de presse visant à diffuser la situation des petits Etats insulaires en développement de la sous-région.

f) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région qui en feraient la demande dans les aspects liés aux nouvelles phases d'application du Programme d'action en vue du développement durable des petits Etats insulaires en développement, activité qui comprend l'élaboration de stratégies nationales de développement, la conception d'approches pouvant être appliquées aux zones problématiques et la formulation de propositions de projets. Ces services pourraient également s'étendre à certaines matières associées à l'évaluation de l'incidence économique, sociale et environnementale des catastrophes naturelles qui frappent la sous-région des Caraïbes. Seules les activités opérationnelles relatives aux catastrophes naturelles seront coordonnées à partir du Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique en sa qualité de centre de coordination de la CEPALC dans ce domaine.

ii) Formation collective

On prévoit l'organisation de séminaires nationaux de formation sur l'utilisation de la méthodologie de la CEPALC pour évaluer l'incidence sociale, économique et environnementale des catastrophes naturelles, coordonnés par le Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique en sa qualité de centre de coordination de la CEPALC dans ce domaine.

g) Activités intermédiaires

Participation au Groupe consultatif interinstitutions (GCI) et appui au mécanisme sous-régional chargé de coordonner la mise en oeuvre du Programme d'action en vue du développement durable des petits Etats insulaires en développement et les décisions afférentes adoptées dans les instances multilatérales. On collaborera également avec d'autres institutions sous-régionales, régionales ou

internationales présentes dans les Caraïbes, pour ce qui est de certaines matières liées à l'application du plan de travail commun visant à la mise en oeuvre du Programme d'action.

La réalisation des activités opérationnelles et de celles mentionnées aux points a) iii et c) iii) dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 12.5: Application de la science et de la technologie au développement

a) Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Une réunion d'experts pour étudier les recommandations émanées de l'étude sur les technologies novatrices ayant un impact potentiel sur le développement des Caraïbes.

b) Publications non périodiques

i) Une étude sur les technologies novatrices ayant un impact potentiel sur le développement des Caraïbes.

ii) Une étude sur les technologies et méthodologies nouvelles d'intervention susceptibles de promouvoir le développement aux Caraïbes.

iii) Une étude sur les répercussions des nouvelles technologies de l'information sur le comportement des économies des Caraïbes.

iv) Une étude sur les tendances actuelles dans la sous-région à l'adoption de politiques de science et technologie et le fonctionnement des conseils nationaux de science et technologie dans le contexte de la mondialisation et de l'évolution du cadre réglementaire promu par l'OMC.

v) Un document sur l'innovation technologique et la compétitivité dans les Caraïbes, notamment du point de vue des processus de prise de décisions en matière de science et de technologie, de la fixation de priorités et de la mise en oeuvre de politique de promotion de l'innovation et de la compétitivité.

c) Matériel technique

Elaboration et compilation d'indicateurs de sciences et technologie dans les Caraïbes et d'un manuel en la matière.

d) Matériel et services d'information

Publication trimestrielle du bulletin d'information Info Bits, qui rend compte des faits nouveaux en matière de science et de technologie dans les Caraïbes.

e) Activités opérationnellesi) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays de la sous-région qui en feraient la demande en ce qui concerne la contribution de la science et de la technologie au développement durable des Caraïbes.

ii) Formation collective

On prévoit d'organiser des ateliers pour analyser le rôle du transfert de technologie dans la promotion de l'innovation technologique, en particulier au niveau des petites et moyennes entreprises, et pour mettre au point des programmes de diffusion scientifique de grande envergure sur support électronique.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

Sphère thématique 12.6: Développement social dans les Caraïbesa) Organisation de réunions intergouvernementales et prestation des services techniques correspondants

i) Une réunion ministérielle sur la femme dans les Caraïbes, en préparation de la neuvième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'examen de la décennie du Programme d'action de Beijing (Beijing + 10).

ii) Une réunion sous-régionale de suivi du Sommet mondial pour le développement social.

iii) Une réunion sous-régionale de suivi du Plan d'action sur la population et le développement pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Conférence internationale sur la population et le développement.

b) Organisation de réunions d'experts et prestation de services d'appui correspondants

i) Une réunion d'experts pour étudier les rapports entre l'incidence et la prévalence du VIH/SIDA dans la sous-région et la vulnérabilité sociale.

ii) Une réunion d'experts pour analyser l'incidence du VIH/SIDA parmi les femmes jeunes.

iii) Une réunion d'experts pour analyser les rapports entre les rapports entre les sexes, les responsabilités familiales et la pauvreté.

iv) Une réunion d'experts pour analyser les progrès accomplis dans la sous-région en matière de croissance soutenue et d'équité.



v) Une réunion d'experts pour analyser la structure des migrations dans la sous-région, à la lumière des effets du Protocole II de l'Economie et du Marché uniques de la CARICOM (EMUC) sur cette structure et sur d'autres aspects du développement social de la sous-région.

vi) Une réunion d'experts pour analyser l'évolution des rapports entre les sexes et les jeunes dans la sous-région et son incidence sur la mise au point de politiques multisectorielles.

c) Publications non périodiques

i) Une étude sur les rapports entre l'incidence et la prévalence du VIH/SIDA dans la sous-région et la vulnérabilité sociale.

ii) Une étude sur les éventuels facteurs sexospécifiques pouvant expliquer l'incidence croissante du VIH/SIDA parmi les femmes jeunes des Caraïbes.

iii) Une étude sur les rapports entre les sexes, les responsabilités familiales et la pauvreté.

iv) Une étude pour analyser les progrès accomplis dans la sous-région en matière de croissance soutenue et d'équité, eu égard notamment à la situation particulière des petits Etats insulaires en développement.

v) Une étude sur la structure des migrations dans la sous-région, à la lumière des effets du Protocole II de l'Economie et du Marché uniques de la CARICOM (EMUC) sur cette structure et sur d'autres aspects du développement social de la sous-région.

vi) Une étude sur l'évolution des rapports entre les sexes et les jeunes dans la sous-région et son incidence sur la mise au point de politiques multisectorielles.

vii) Deux études sur l'évolution récente de certains volets du développement social de la sous-région.

viii) Une étude sur l'application du Programme d'action de Beijing dans le cadre de l'examen de la décennie (Beijing + 10).

ix) Une étude pour analyser certains aspects du développement social de la sous-région et, en particulier les effets du Protocole II de l'Economie et du Marché uniques de la CARICOM (EMUC) à ce niveau.

x) Une étude visant à analyser les progrès accomplis dans l'application de politiques, de programmes et de projets visant à l'éradication de la pauvreté.

d) Matériel technique

Mise à jour et perfectionnement de la base de données sur les femmes et le développement aux Caraïbes contenant des informations sur la parité entre les sexes, et de la base de données socio-démographiques de la sous-région.

- e) Matériel et services d'information
  - i) Publication du bulletin trimestriel Diálogo de Género.
- f) Activités opérationnelles
  - i) Services consultatifs

Prestation de services de coopération technique aux pays qui en feraient la demande dans les matières associées à la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing, la présentation de rapports nationaux sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'appui à la prise en compte des critères sexospécifiques dans tous les domaines, l'évaluation et l'analyse de données censitaires, et l'intégration de l'information socio-démographique à la formulation et réalisation des politiques et des programmes.

- ii) Formation collective

On prévoit la réalisation d'un atelier sur l'utilisation des statistiques sociale aux fins de la formulation et l'évaluation des politiques sociales, à l'intention de fonctionnaires nationaux et de statisticiens.

La réalisation des activités opérationnelles dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires.

## 2. Relations interinstitutions de coopération et de liaison

Les activités de ce sous-programme seront réalisées en étroite collaboration et on tiendra des réunions périodiques de consultation et de coordination avec différents organismes et programmes des Nations Unies, ainsi qu'avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales présentes dans la sous-région.

Les activités concernant le développement économique, l'insertion internationale ainsi que l'intégration et la coopération régionales seront menées en consultant régulièrement les secrétariats de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO), de la CARICOM, du SELA et l'AEC, ainsi que les banques centrales de leurs pays membres.

Les activités relevant de l'application de la science et de la technologie au service du développement seront réalisées en étroite collaboration avec les secrétariats de la CARICOM et de l'OECO, ainsi qu'avec le bureau de la technologie et de l'énergie de la Banque de développement des Caraïbes (BDC). On continuera de collaborer avec l'Unesco, le PNUD, le Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et, chaque fois que nécessaire, avec d'autres institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, en contact étroit avec les institutions nationales réalisant des activités afférentes.

Les travaux relatifs aux services de statistique et à la gestion de l'information aux fins de développement seront effectués en étroite collaboration et en tenant des réunions de consultations avec les secrétariats de l'OECO, la CARICOM et les bureaux nationaux de statistique des Etats membres.

Les activités relatives au développement durable seront menées à bien de façon concertée et en collaboration avec le PNUE, le PNUD et d'autres institutions des Nations Unies, ainsi qu'avec les secrétariats de la CARICOM et de l'OECD, et la BDC.

En matière de développement social, les activités seront menées en collaboration avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées par les questions relatives à la sexospécificité, la population, et le développement, en particulier le FNUAP, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le PNUD et l'OIT.

### 3. Utilisateurs et utilisation prévue des produits

Les produits et les services de ce sous-programme sont destinés au premier chef aux autorités et fonctionnaires gouvernementaux chargés des affaires économiques et sociales et de l'élaboration et l'application de politiques, de programmes et de projets dans les domaines mentionnés, ainsi que les organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux d'intégration et de coopération. Ces produits pourraient servir d'éléments de référence à ce type d'utilisateurs pour la formulation de propositions dans leurs domaines de compétence.

Ces produits seront également utiles à d'autres institutions du secteur public et privé, telles que les associations patronales, syndicales et professionnelles, ainsi que les universités, les centres d'enseignement, de recherche appliquée, de développement et de diffusion technologique.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des documents et des publications, la fourniture de matériel et de services d'information tant par le biais de moyens traditionnels que par les instruments électroniques de technologie de pointe, en particulier toute la gamme de possibilités offertes par l'Internet, ainsi que les activités de coopération technique, la réalisation de consultations périodiques et la participation aux réunions intergouvernementales et d'experts.

## TYPES D'ACTIVITÉS

### 1. Réunions

#### 1.1 Organisation et prestation de services d'appui (ou techniques) aux réunions intergouvernementales

Ce point concerne les réunions de représentants d'institutions gouvernementales des pays membres organisées pour aborder un thème spécifique lié aux fonctions de ces dernières. Dans la plupart des cas, la CEPALC élabore un rapport ou un document de fond sur le thème envisagé. Dans d'autres, la participation de la CEPALC se limite à l'exécution des activités spécifiées.

#### 1.2 Organisation de réunions d'experts et prestation des services d'appui correspondants

Il s'agit de réunions de spécialistes qui ne font pas partie de la structure organique des Nations Unies et sont chargés de prêter des services consultatifs au Secrétaire exécutif de la CEPALC dans un domaine spécifique. Pour ces réunions, la Commission élabore généralement un rapport ou un document de fond sur la question envisagée, lequel sert de base aux débats.

### 2. Documents et publications

#### 2.1 Publications périodiques

Il s'agit d'études publiées par la CEPALC selon un calendrier établi au préalable dans le Programme de publications du secrétariat, telles que l'Estudio económico de América Latina y el Caribe et le Panorama Social de América Latina.

#### 2.2 Publications non périodiques

Il s'agit d'études publiées par la CEPALC conformément au calendrier prévu dans son Programme de publications, mais d'une façon irrégulière.

#### 2.3 Matériel technique

Ce matériel correspond à l'information stockée dans les bases de données, les logiciels, et autres sources, qui ne correspond pas à la catégorie de produit fini mais peut servir à son élaboration.

### 3. Matériels et services d'information

Ce matériel comprend tous les produits élaborés dans le but de divulguer les activités de la CEPALC tels que les brochures, les notes d'information et de presse, les panneaux d'expositions et autres modalités de représentation visuelle, les documentaires cinématographiques et sur cassette vidéo, le matériel de radiodiffusion, les visites guidées et les cérémonies spéciales.

4. Activités opérationnelles

4.1 Services consultatifs

Il s'agit de la prestation de services de coopération technique aux pays membres qui en font la demande expresse.

4.2 Formation collective

Ce titre correspond à l'organisation et la réalisation de séminaires et de cours de spécialisation à l'intention des pays membres.

5. Activités intermédiaires

Il s'agit de toutes les activités dont les résultats peuvent servir à l'élaboration de produits finis.